



# RAPPORT DE DURABILITÉ

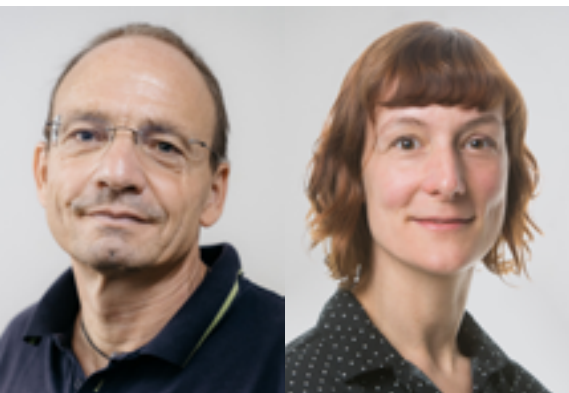
2022



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Préface</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>Perspectives et rétrospective</b>	<b>7</b>
Évolution dans le cadre stratégique 2022+	7
Objectifs durant la phase de transition 2022/2023	8
Rétrospective de la période stratégique 2018-2021	10
<b>Sustainable Banking Scorecard</b>	<b>12</b>
<b>Gouvernance d'entreprise et engagement</b>	<b>19</b>
<b>L'impact climatique de la Banque Alternative Suisse</b>	<b>24</b>
Impact climatique de l'exploitation	25
Impact climatique des opérations de placement	28
Impact climatique des opérations de financement	40
<b>Méthodologie</b>	<b>48</b>
Sustainable Banking Scorecard	49
Impact climatique de la BAS	51
<b>Indicateurs clés</b>	<b>56</b>

# DURABLE MALGRÉ LES TURBULENCES



L'année 2022 n'a pas manqué de turbulences. La guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine a succédé directement à la pandémie de coronavirus. Pénuries d'énergie et problèmes logistiques ont malmené des pans entiers de l'économie, entraînant une inflation mondiale. La Banque nationale suisse a relevé son taux directeur, après huit années d'intérêts négatifs.

Simultanément, les effets du changement climatique ont continué d'empirer. Jamais la diversité des espèces et des écosystèmes n'avait été menacée à ce point. Les crises du climat et de la biodiversité forcent de plus en plus de gens à émigrer. Selon le dernier rapport « Global Trend » du Haut-Commissariat aux réfugié-e-s de l'ONU, fin 2022, 108,4 millions de personnes étaient sur les routes de l'exil dans le monde : 20 pour cent de plus qu'en 2021.

Face à ces enjeux majeurs, on est en droit d'attendre un engagement courageux de la part des sphères politique, économique et sociale, et cela en faveur des êtres humains, de la nature et du bien commun. La Banque Alternative Suisse (BAS) va résolument dans ce sens depuis sa création, il y a plus de trente ans.

Sa détermination lui a valu, en 2022, d'être la première banque lauréate du Prix suisse de l'éthique, décerné par la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD).

La BAS soutient l'objectif vers le zéro net en matière d'émissions de gaz à effet de serre et vers le tournant énergétique, sans pour autant négliger les enjeux sociaux et écologiques majeurs. L'an dernier, la banque a poursuivi les processus lancés à ces fins en 2021. Elle a notamment amélioré la base de données pour le calcul de l'empreinte carbone.

D'autre part, la BAS a procédé en 2022 à une révision complète de la méthodologie d'analyse de la durabilité des entreprises, banques, fonds et pays. La transparence des titres de son univers de placement s'en voit renforcée.

L'année passée, la BAS a en outre investi dans sa propre structure. Elle a perfectionné ses processus et continue d'établir la sociocratie en tant que forme d'organisation. Elle gagne en agilité, tout en permettant à ses collaboratrices et collaborateurs d'assumer davantage de responsabilité.

Nous sommes convaincu-e-s d'être sur la bonne voie, avec notre modèle d'affaires qui place les aspects sociaux et écologiques avant le profit. Merci à nos clientes et clients de la confiance qu'elles et ils nous accordent ! C'est ensemble que nous pourrons aller vers davantage de durabilité.

**Lutz Deibler**  
**Katrin Wohlwend**  
Service Durabilité



# INTRODUCTION

Dans le cadre de ses activités commerciales, la BAS s'engage en faveur du bien commun, des êtres humains, de la nature et d'une qualité de vie soutenable, aussi bien pour les générations actuelles que pour celles à venir. Cette volonté est ancrée dans les statuts et les lignes directrices de la banque.

La BAS oriente son modèle d'affaires principalement vers l'économie réelle. Elle veut rester solide et assurer sa pérennité sur le marché, y compris en temps de crise. Même si les axes de décision de la banque dépendent étroitement de facteurs économiques, ces derniers ne la guident pas pour autant. La BAS vise des objectifs à long terme, et non pas le succès à court terme. [🔗](#)<sup>1</sup> [🔗](#)<sup>1,1</sup>

Afin d'orienter son action au quotidien, la BAS a adopté des Principes de la politique de placement et de crédit applicables à l'ensemble de ses secteurs d'activité. Ces directives incluent d'une part des critères d'exclusion, autant de domaines dans lesquels la banque refuse d'investir parce qu'elle les considère comme contraires à l'éthique ou non durables. D'autre part, les directives définissent les secteurs que la banque souhaite inciter ou encourager, compte tenu de leur impact positif sur la société et sur l'environnement. Enfin, ces instructions stipulent des principes destinés à évaluer les entreprises et les titres pour le conseil en placement. [🔗](#)<sup>2</sup>

## Intégration organisationnelle

Le modèle d'affaires de la BAS repose sur son impact socio-écologique ainsi que sur une réflexion éthique quant à sa façon d'agir. Sa structure organisationnelle en est le reflet. Rattaché directement à la direction générale, le service Durabilité s'occupe à l'interne d'appliquer la durabilité de manière transversale. Quant à l'organe externe de contrôle d'éthique, il montre chaque année, à l'assemblée générale, dans quelle mesure la BAS satisfait à ses exigences éthiques.

Le Comité interne Éthique, Responsabilité et Durabilité (CIE) regroupe des collaboratrices et collaborateurs de différents secteurs opérationnels de la banque, ainsi qu'une personne issue de la direction générale et une autre du conseil d'administration. Ce comité traite des sujets et questions pertinent-e-s de tous les secteurs de la banque. Il collabore en outre avec l'organe externe de contrôle d'éthique et l'appuie dans sa tâche. L'éthique, la durabilité et la responsabilité sont dès lors renforcées de l'intérieur.

Le comité externe Investissement durable soutient le service Durabilité dans son analyse des entreprises, afin de sélectionner les titres qui rejoindront l'univers de placement de la BAS. Il fournit des conseils pour le suivi et le perfectionnement de la méthodologie d'analyse ainsi que, au cas par cas, pour l'évaluation d'entreprises, pays et organisations. [🔗](#)<sup>3</sup>

[🔗](#)<sup>1</sup> [bas.ch/statuts](https://bas.ch/statuts) [🔗](#)<sup>1,1</sup> [bas.ch/lignes\\_directrices](https://bas.ch/lignes_directrices)

[🔗](#)<sup>2</sup> [bas.ch/fr/nos-principes](https://bas.ch/fr/nos-principes)

[🔗](#)<sup>3</sup> [bas.ch/conseil-placement](https://bas.ch/conseil-placement)

## INTRODUCTION



### Objectifs et structure du rapport

Dans le présent rapport, la BAS indique dans quelle mesure elle satisfait à ses propres exigences de durabilité (voir encadré).

#### Chapitre 1: Perspectives et rétrospective

... expose les objectifs et mesures prévus pour l'avenir et revient sur les étapes importantes de la période stratégique écoulée.

#### Chapitre 2: Sustainable Banking Scorecard

... présente les résultats de la BAS en ce qui concerne la durabilité dans l'ensemble de ses activités, sur la base de la Sustainable Banking Scorecard conçue par la GABV.

#### Chapitre 3: Gouvernance d'entreprise et engagement

... traite des évolutions importantes dans la gestion de l'entreprise et prend pour thème l'engagement social de la BAS.

#### Chapitre 4: L'impact climatique de la BAS

... informe sur les effets que l'exploitation et l'activité de la banque ont sur le climat.

#### Chapitre 5: Méthodologie

... décrit la façon de calculer les chiffres clés pour la Sustainable Banking Scorecard ainsi que ceux qui servent à mesurer l'impact climatique de l'exploitation et de l'activité de la BAS.

#### Chapitre 6: Chiffres clés

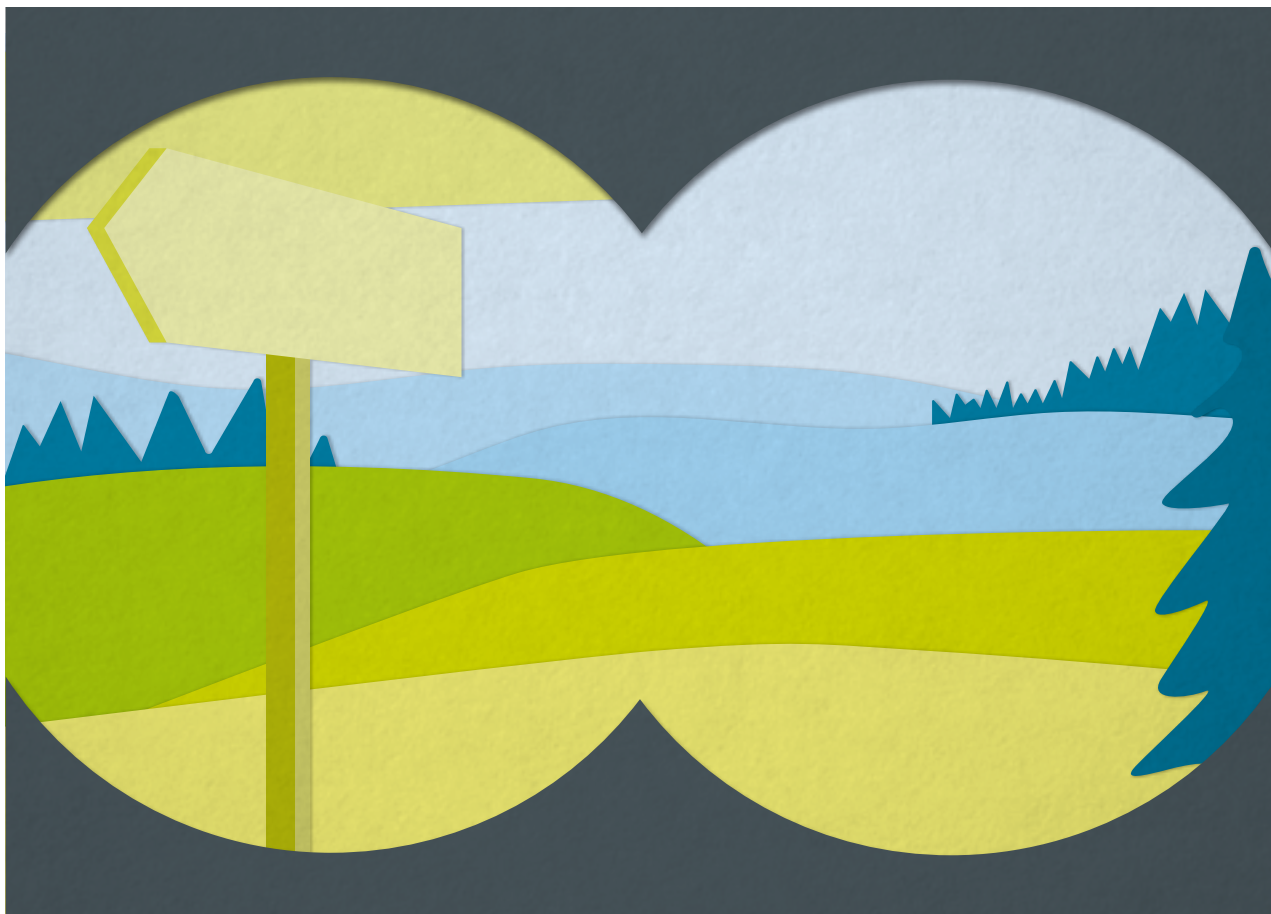
... présente en détail et sous forme de tableau les chiffres clés de la Sustainable Banking Scorecard ainsi que ceux de l'exploitation et de l'activité bancaire.

#### La BAS estime qu'une banque est durable si :

- elle est résiliente au sens économique du terme ;
- son activité commerciale déploie un impact social et écologique positif ;
- elle est principalement axée sur l'économie réelle ;
- elle gère ses activités opérationnelles de façon transparente et responsable sur le plan social et environnemental, que ce soit en tant qu'employeuse ou en tant que prestataire de services.

# PERSPECTIVES ET RÉTROSPECTIVE

## ÉVOLUTION DANS LE CADRE STRATÉGIQUE 2022+



En 2022, la BAS a déterminé le cadre stratégique supérieur BAS 2022+. Elle met toujours l'accent sur sa volonté de servir de modèle plutôt que sur la croissance. Elle souhaite demeurer pionnière en matière d'activité bancaire socio-écologique et continuer de poser des jalons. L'engagement social est important à cet égard ; la BAS veut faire porter sa voix dans la sphère bancaire et dans la société.

La stratégie de durabilité constitue désormais la stratégie faîtière et, par conséquent, la

base de toutes les autres stratégies partielles de la BAS. Elle est en cours d'élaboration et devrait se concrétiser dès 2024. Sa mise au point se fait en collaboration avec tous les secteurs spécialisés de la banque. Le but est d'intégrer les connaissances existantes, les différentes perspectives et idées, puis d'ancrer la stratégie auprès du personnel de chacun des secteurs concernés.

Outre la mise au point de la stratégie de durabilité, la BAS a défini les objectifs suivants pour la phase de transition en 2022 et 2023 :

## PERSPECTIVES ET RÉTROSPECTIVE OBJECTIFS DURANT LA PHASE DE TRANSITION 2022/2023

Nous finissons de transformer la BAS en une forme d'organisation d'inspiration sociocratique.

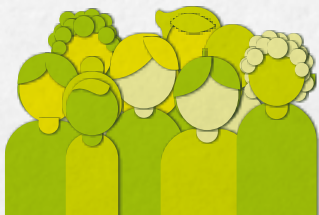
Nous mettons en œuvre la nouvelle forme d'organisation dans toutes les équipes.

**En cours, achèvement prévu en 2024.**

Nous participons à des formations continues et à des exercices qui nous aident dans le processus.

**En continu.**

1.



Dans le cadre du projet BAS-Lean, nous poursuivons l'amélioration des processus.

Nous formons des gestionnaires de processus.

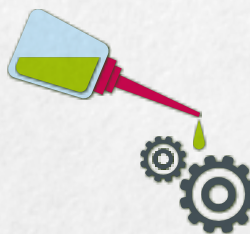
**2022 : huit personnes formées.**

Nous continuons d'améliorer les processus.

**2022 : onze processus améliorés.**

**Objectif 2023 : améliorer 16 autres processus.**

2.



Nous utilisons l'outil nouvellement développé pour analyser la durabilité d'entreprises, de banques, de fonds et de pays.

Nous finalisons le nouvel outil d'analyse de la durabilité.

**En 2022.**

Nous évaluons les titres qui font déjà partie de l'univers de placement BAS ainsi que tous ceux qui s'y ajoutent, à l'aide du nouvel outil d'analyse.

**En 2023.**

3.



Nous améliorons l'analyse de la durabilité dans le secteur immobilier.

Nous actualisons l'outil BAS pour l'analyse de la durabilité des financements immobiliers.

**En 2023.**

4.





Les informations sur nos résultats en matière de développement durable sont complètes, compréhensibles et transparentes.

Nous remanions le rapport de durabilité pour l'ensemble de la banque et repensons la méthodologie de mesure de l'impact climatique.  
**En 2023.**

Nous élaborons de nouveaux supports d'information sur l'analyse de durabilité, à l'attention du conseil en placement.  
**En 2023.**

Nous établissons un rapport de durabilité supplémentaire pour le fonds de placement BAS.  
**En 2023.**

5.



Nous lançons de nouveaux produits durables pour notre clientèle.

Nous lançons l'Hypothèque BAS Climat.  
**En 2022.**

Nous lançons un plan d'épargne en fonds pour le fonds de placement BAS.  
**En 2023.**

6.



Nous renforçons notre impact en collaborant avec des partenaires qui partagent nos valeurs.

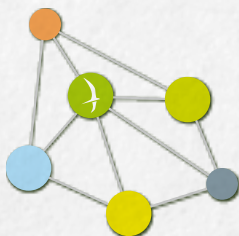
Nous procédons à des financements conjoints avec des banques aux valeurs éthiques similaires, ainsi qu'à des participations dans ces dernières.

**2022 : financement commun décidé avec la Banque Triodos, pour 200 à 300 millions de francs suisses.**

Nous approfondissons les relations commerciales déjà établies.

**2023 : suivi du portefeuille existant.**

7.



Nous étendons les formations sur la durabilité pour notre personnel.

Nous poursuivons le développement des formations initiales pour les personnes qui débutent à la BAS et nous élaborons des cours réguliers sur la durabilité pour tout le personnel.

**En 2023.**

La nouvelle série d'ateliers «InVISION» permet d'ancrer (au sein du personnel) les principes d'action que la BAS a définis en 2022.

**2022 : 4 ateliers, objectif 2023 : 5 ateliers.**

Nous développons un nouveau concept pour former les apprenti-e-s à la durabilité.

**En 2023.**

8.



## PERSPECTIVES ET RÉTROSPECTIVE

# RÉTROSPECTIVE DE LA PÉRIODE STRATÉGIQUE 2018-2021

Dans le cadre de la stratégie de durabilité 2018-2021, la BAS avait déterminé huit objectifs relevant de sa durabilité sociale et écologique ainsi que de son impact. Elle les a réalisés au moyen de différents sous-objectifs et mesures. La rétrospective suivante présente les principales étapes atteintes pour chaque objectif.

### Objectifs

La BAS pratique une gestion réfléchie et holistique de la durabilité.

La BAS rend compte de façon détaillée sur sa durabilité et son impact.

La BAS soutient des domaines d'activités à caractère innovant.

La BAS propose à sa clientèle des comptes et des placements qui ont un impact positif.

- 2022**  
La BAS est la première banque à remporter le Prix suisse de l'éthique décerné par la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD).
- 2021**  
L'assemblée générale choisit ethix, laboratoire d'éthique de l'innovation, comme nouvel organe indépendant de contrôle d'éthique.
- 2021**  
La BAS renforce son modèle d'affaires en introduisant des intérêts négatifs dès le premier franc sur la plupart de ses comptes. La majorité des clientes et clients soutiennent solidairement cette mesure.
- 2020**  
La BAS est la première banque à se voir décerner le Swiss Ethics Award du Swiss Excellence Forum.
- 2021 et 2022**  
La BAS réalise une enquête auprès de ses 400 preneuses et preneurs de crédit dont l'empreinte carbone est la plus élevée. Elle se base sur la première analyse de l'impact climatique dans le secteur des crédits, qui date de 2020. La qualité des données pour l'analyse de l'impact climatique s'en trouve fortement améliorée.
- 2020**  
La BAS est la première banque suisse à présenter l'empreinte carbone de l'ensemble de ses activités, financements compris.
- 2018**  
Début de la première période de la stratégie de durabilité, avec évaluation et publication annuelle des objectifs et des mesures.
- 2021**  
La BAS conclut un partenariat avec le programme Swiss Triple Impact de B Lab Suisse, destiné à la transformation durable de PME.
- 2021**  
La BAS lance un partenariat avec Rytec Circular et Reffnet.ch dans le but de promouvoir l'économie circulaire.
- 2020 et 2021**  
Pendant la pandémie de coronavirus, la BAS soutient l'association Fonds d'innovation - qu'elle a elle-même fondée - par des contributions plus élevées, afin de compenser l'absence des dons de dividendes par les actionnaires. La banque a ainsi attribué 250'000 francs en 2020 et 300'000 francs en 2021 au lieu des 100'000 francs habituels.
- 2022**  
La BAS révisé en profondeur la méthodologie d'analyse de durabilité pour les entreprises, banques, fonds et pays. Elle met au point un nouvel outil d'analyse.
- 2021**  
La BAS conclut un partenariat avec la fondation Ethos. Celui-ci permet de s'engager par le dialogue entrepreneurial, par l'exercice des droits de vote et par la participation aux assemblées générales d'entreprises intégrées dans le fonds de placement.
- 2019**  
La BAS lance son premier fonds de placement maison, «ABS Living Values – Balanced Fund».

## Nos quinze prises de position sur des sujets politiques et sociaux

### 2022

- Signature de la déclaration «Moving Together on Nature» en amont de la Conférence de l'ONU sur la biodiversité (COP 15).
- Soutien de l'initiative cantonale «Bâle 2030 pour la justice climatique».
- Participation à une campagne internationale contre l'écoblanchiment dans le secteur financier.
- Critique de l'inclusion de l'énergie nucléaire et du gaz naturel dans la taxonomie verte de l'UE.
- Initiative contre l'élevage intensif.

### 2021

- Prise de position sur la campagne Greenpeace de client-e-s mystères pour les prestations de conseil des banques en matière de produits de placement durables.
- Commentaire sur l'étude d'impact des fonds de placement durables par Greenpeace Suisse et Greenpeace Luxembourg.
- Soutien au «oui» pour la loi sur le CO<sub>2</sub>.

### 2020

- Soutien à l'initiative contre le commerce de guerre.
- Soutien à l'initiative pour des multinationales responsables.
- Adoption du document «Vision d'avenir 2030 pour la place bancaire suisse».
- Appel pour une place financière suisse respectueuse du climat.

### 2019

- Soutien à la grève des femmes.
- Signature du «Climate Change Commitment» de la GABV.
- Adoption d'un document de position avec des propositions pour un système financier plus sûr et équitable.



Avec ses placements financiers, la BAS recherche un impact positif.

L'équipe de la BAS est un collectif qui met en oeuvre une culture d'entreprise respectueuse.

La BAS exprime son opinion et s'engage en faveur de la société.

La BAS exerce ses activités commerciales de manière responsable.

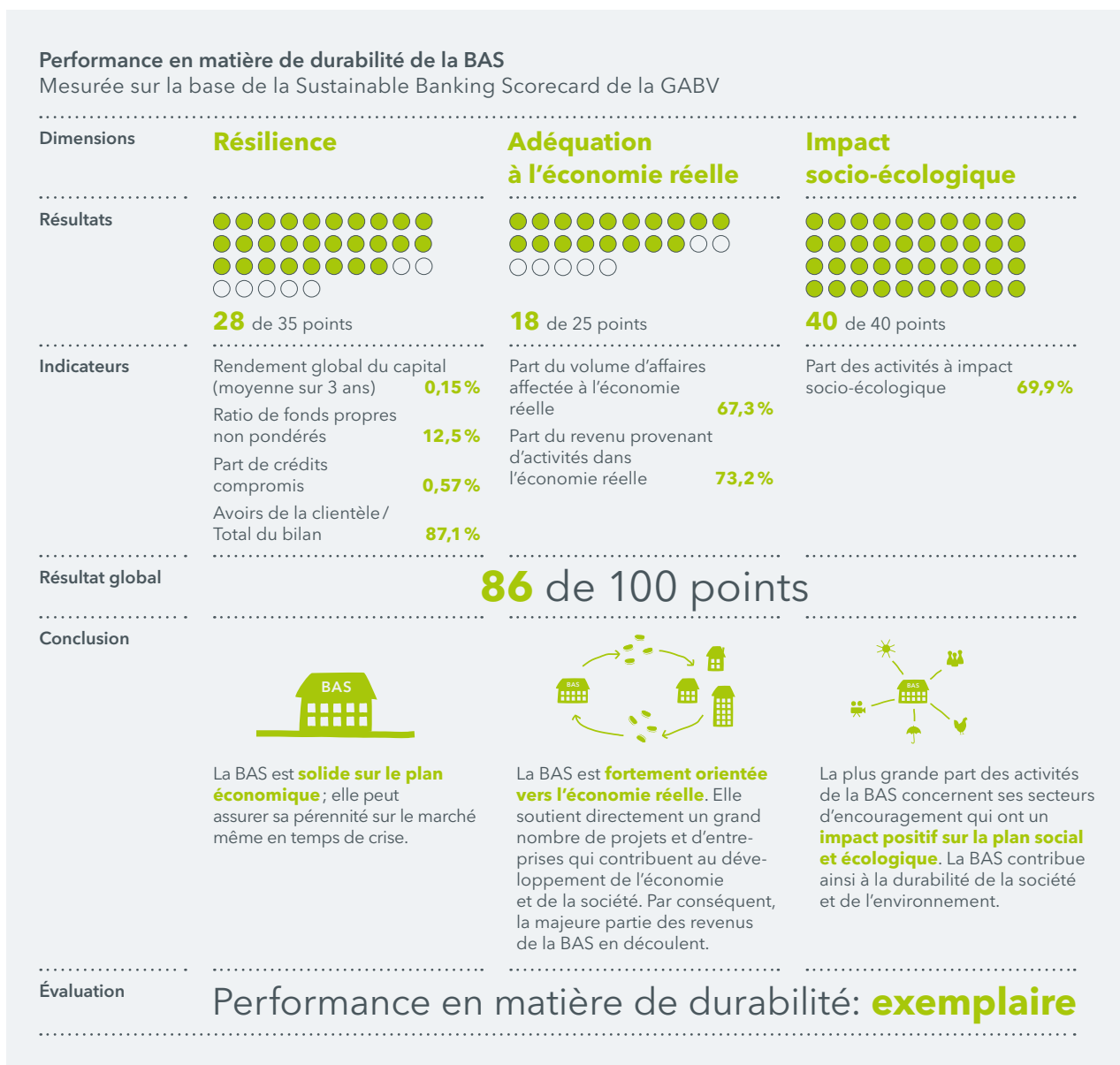
- **2019**  
L'assemblée générale donne son accord pour une nouvelle stratégie à l'étranger. La BAS peut désormais prendre des participations dans des banques hors du pays, avec lesquelles elle partage des valeurs éthiques, et procéder à des financements communs.
- **2019**  
La BAS devient membre fondatrice de Shareholders for Change (SfC). En tant que détenteurs d'actions et d'obligations, les membres de SfC engagent le dialogue avec les entreprises financées en faisant entendre leur voix en un bloc.
- **2021**  
La BAS lance un vaste chantier organisationnel selon la sociocratie 3.0.
- **2021**  
Les cadres participent à des formations continues externes.
- **2019 und 2020**  
La BAS procède à des analyses exhaustives «Job Stress», afin d'évaluer la satisfaction de son personnel.
- **2019**  
La BAS met en place un service externe de consultation sociale gratuit pour ses collaboratrices et collaborateurs.
- **2019**  
La BAS instaure une gestion de la santé en entreprise.
- **2018-2021**  
La BAS fait entendre plus souvent son avis. Elle publie 15 prises de position sur des sujets politiques et sociaux.
- **2020**  
La BAS accueille la conférence annuelle de la Global Alliance for Banking on Values (GABV). Dans ce cadre, elle participe à une manifestation publique commune avec le WWF Suisse, consacrée à la compatibilité climatique de la place financière suisse.
- **2018**  
La numérisation de moneta augmente la diffusion du «magazine pour un usage différent de l'argent».
- **2018-2022**  
Grâce à des projets de numérisation, la BAS réduit de 57 pour cent sa consommation de papier. La part du papier recyclé passe à 99 pour cent.
- **2021**  
La BAS adapte ses dispositions sur le télétravail : les collaboratrices et collaborateurs peuvent réaliser 50 pour cent de leur temps de travail hors du bureau. Cela diminue le trafic pendulaire et l'empreinte carbone de la banque. Malgré la progression des effectifs, le trafic pendulaire n'a pas retrouvé en 2022 son niveau d'avant la pandémie, en 2019.
- **2019**  
La BAS rédige un guide de l'approvisionnement durable, destiné à son personnel.

# SUSTAINABLE BANKING SCORECARD

Depuis 2015, la BAS mesure la performance de durabilité de l'ensemble de ses activités à l'aide de la Sustainable Banking Scorecard (en abrégé : « Scorecard »), norme conçue par la Global Alliance for Banking on Values (GABV). Ce réseau international de banques orientées vers des valeurs éthiques a été fondé en 2009, entre autres par la BAS. Fin 2022, le réseau comptait 70 membres dans 45 pays. Tous les

membres de la GABV doivent mesurer chaque année leur performance de durabilité, au moyen de la Scorecard, puis publier le résultat avec des chiffres détaillés.

La Scorecard représente un instrument d'évaluation important pour la BAS, car il repose sur sa perception globale de la durabilité. Des informations détaillées sur la méthodologie se trouvent en p. 49. <sup>5</sup>

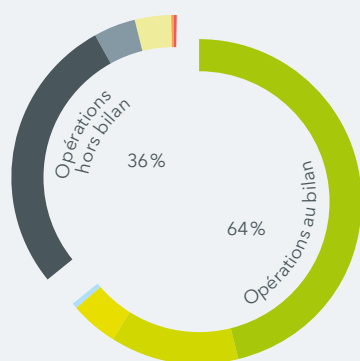


<sup>5</sup> Voir également: [gabv.org/transforming-finance/Scorecard](http://gabv.org/transforming-finance/Scorecard) (en anglais).



La Scorecard repose sur les données relatives à l'ensemble des activités de la BAS. Au 31 décembre 2022, la banque atteignait un volume de 3,6 milliards de francs, dont 2,3 milliards (64 pour cent) concernaient les opérations au bilan. Celui-ci se compose en grande partie (72 pour cent) de l'activité de crédit. En outre, 1,3 milliard de francs (36 pour cent du volume d'affaires total) relèvent d'opérations hors bilan. Ces dernières comprennent les activités de placement de la BAS - c'est-à-dire les dépôts de sa clientèle - dont l'augmentation est proportionnelle.

Répartition du volume d'affaires total (3,605 milliards de francs) en pour cent des opérations au bilan et hors bilan



● Opérations de crédit	46,3%
● Liquidités	12,8%
● Immobilisations financières	4,8%
● Autres actifs	0,6%
● Dépôts-titres de la clientèle	27,5%
● Instruments financiers dérivés	4,4%
● Garanties, engagements conditionnels	3,4%
● Prêts fiduciaires	0,1%
● Fonds d'innovation	0,1%

La BAS continue d'obtenir de très bonnes notes pour l'ensemble de ses activités : avec 86 points sur les 100 de la Scorecard, elle est qualifiée d'«exemplaire». Par rapport à l'année précédente, le résultat global s'est amélioré d'un point, notamment pour les raisons ci-après.

### Résilience

**La BAS a doublé en 2022 le rendement global de ses fonds propres, lesquels ont même continué d'augmenter. Comme la Scorecard tient compte de la moyenne des trois dernières années, le résultat de 28 points demeure inchangé par rapport à 2021, malgré un rendement multiplié par deux.**

La Scorecard réunit une sélection de chiffres clés issus du rapport financier et qui donnent des indications sur la résilience d'une banque. Les établissements financiers doivent en outre travailler de façon durable, au sens économique du terme, et se préparer aux périodes de crise. Cela leur permet de se maintenir sur le marché et d'investir dans l'innovation.

La BAS est économiquement très solide. En ce qui concerne son ratio de fonds propres non pondéré, elle est restée sur la lancée des deux années précédentes : le ratio a poursuivi son amélioration, passant de 11,8 (2021) à 12,5 pour cent (2022).<sup>1</sup> La part des crédits en souffrance a quelque peu augmenté en regard de la somme du bilan, de 0,45 à 0,57 pour cent. Cette progression est toutefois insignifiante et le chiffre demeure très bon, bien en

<sup>1</sup> Calculé à partir du capital global.

## SUSTAINABLE BANKING SCORECARD

deçà de la valeur moyenne de toutes les banques de détail en Suisse (1 pour cent en 2022).

En septembre 2022, la Banque nationale suisse a mis fin à l'ère des taux d'intérêt négatifs, après huit ans. Des taux qui, d'un point de vue économique, ont notablement mis à l'épreuve le modèle d'affaires de la BAS, centré sur les différences de taux d'intérêt. Le revirement des taux devrait permettre à la BAS de souffler un peu et contribuer ainsi à renforcer sa résilience. Cet effet escompté ne s'est cependant pas encore concrétisé, car seuls les taux d'intérêt créditeurs ont changé pour le moment. Dans le domaine des crédits et hypothèques, le revirement a influé à ce jour seulement sur les nouvelles affaires et les hypothèques variables.

La BAS ne vise pas des bénéfices maximaux, mais suffisants : elle doit gagner de l'argent avec ses prestations et garder la maîtrise des coûts. Malgré une situation politique et économique mondiale problématique, la BAS a réalisé un bon exercice 2022. Elle a pu doubler le rendement global de son capital, passé de 0,15 à 0,31 pour cent. Certes, elle demeure en dessous de la moyenne des banques de détail suisses (0,42 pour cent) et ce résultat positif ne se reflète pas dans la moyenne triennale pertinente pour la Scorecard, mais elle a pu stopper la tendance négative des années précédentes.

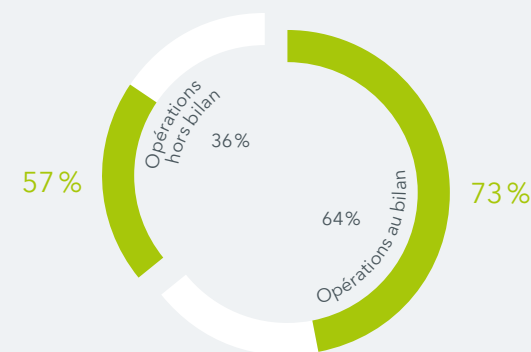
### Économie réelle

**L'adéquation de la BAS à l'économie réelle a augmenté d'un point en 2022, pour atteindre une note de 18 sur 25.**

En tant que banque, la BAS veut contribuer au développement de l'économie et de la société. Elle y parvient particulièrement bien lorsqu'elle oriente son activité vers l'économie réelle. Fin 2022, c'était le cas pour 67 pour cent de l'ensemble de ses activités (66 pour cent en 2021).

On peut constater un léger accroissement de l'impact sur l'économie réelle en 2022, aussi bien dans les opérations au bilan que hors bilan. Le rendement de l'activité économique réelle est en hausse de 2 point de pourcentage, comme en 2021, jusqu'à un total de 73 pour cent.

Répartitions des opérations au bilan et hors bilan, part de l'économie réelle



L'adéquation à l'économie réelle de toutes les opérations est de 67%.

● Orientation vers l'économie réelle

## Opérations au bilan

Avec 73,2 pour cent, les opérations au bilan démontrent une très forte adéquation à l'économie réelle (72 pour cent en 2021). Les liquidités ainsi qu'une grande partie des placements financiers sont des éléments du bilan non liés à l'économie réelle. En 2022, la BAS a pu augmenter de 6 pour cent les prêts à la clientèle totalement orientés vers l'économie réelle. Pour la première fois – et contrairement aux deux exercices précédents –, il n'y a pas eu cette année-là un nouvel accroissement des liquidités, mais une baisse de 66,9 millions de francs. Ces deux évolutions ont eu un effet positif sur l'adéquation des opérations au bilan avec l'économie réelle.

## Opérations hors bilan

La perception de l'économie réelle par la BAS diffère quelque peu de celle de la GABV. Contrairement à cette dernière, la BAS voit un effet économique réel dans les produits d'investissement à impact. Pour la GABV, une opération bancaire n'est économiquement réelle que si l'argent va directement dans une entreprise ou un projet, sans étape intermédiaire. Il s'agit notamment des prêts fiduciaires ainsi que des actions et obligations non cotées en bourse.

La BAS souhaite renforcer ses opérations de placement, pour des raisons de diversification et de risque. Ces activités sont en grande partie orientées vers l'économie financière, contrairement à celles de financement. La banque vise toutefois à augmenter l'impact sur l'économie réelle aussi dans ses opérations de placement, en misant sur des investissements à impact comme les fonds de microfinance ou

d'autres fonds spécialisés. L'argent des investisseuses et investisseurs récolté dans un fonds de microfinance va à des institutions qui s'en servent pour accorder des microcrédits.

Deux des cinq stratégies de gestion de fortune de la BAS présentent un tel objectif sur l'impact. Ce sont celles qui connaissent la plus forte progression. Fin 2022, 64 pour cent des mandats de gestion suivaient l'une de ces deux stratégies à impact (60 pour cent en 2021). Les opérations hors bilan de la banque atteignent 57 pour cent d'adéquation avec l'économie réelle, soit 1,4 point de pourcentage de plus qu'en 2021. Une part élevée qui s'explique par le fait que la BAS propose des solutions d'investissement orientées vers l'impact et qu'elle les recommande activement lors du conseil en placement.

Les prêts fiduciaires et investissements de l'association Fonds d'innovation sont des éléments marginaux, du point de vue du volume des opérations hors bilan, mais leur impact sur l'économie réelle n'est pas négligeable. La BAS soutient chaque année l'association par un don substantiel et par des ressources en personnel (voir en p. 23). En outre, de nombreuses et nombreux actionnaires de la banque font cadeau de leurs dividendes au Fonds d'innovation. Les prêts fiduciaires et les investissements du Fonds d'innovation remplissent intégralement les critères d'un impact sur l'économie réelle.

## SUSTAINABLE BANKING SCORECARD

### Impact socio-écologique

**70 pour cent des activités de la BAS ont un impact social et environnemental positif. La BAS obtient une nouvelle fois le maximum de 40 points de la Scorecard.**

Pour l'analyse Scorecard, la GABV ne donne pas à ses membres de directives quant à la manière de définir les activités à impact socio-écologique. La BAS considère que ses activités commerciales ont un impact socio-écologique positif si celui-ci est attribuable à l'un de ses neuf secteurs d'encouragement.<sup>2</sup> Dans le secteur Placement, un investissement doit obtenir au moins trois oiseaux BAS dans l'analyse de durabilité BAS dont le rating va de zéro à cinq oiseaux, afin d'être considéré comme un placement monétaire ayant un impact social et environnemental positif. Si le titre obtient seulement deux oiseaux dans la notation globale, il doit en outre être attribué à un secteur d'encouragement BAS. Les titres qui obtiennent zéro ou un seul oiseau ne sont jamais considérés comme placement avec un impact socio-écologique positif. Toutefois, toutes les activités commerciales de la BAS appliquent les critères d'exclusion comme exigence minimale.

En ce sens, 70 pour cent de l'ensemble des activités de la BAS obtiennent un impact socio-écologique positif (69 pour cent en 2021). Selon l'analyse Scorecard, la BAS est donc particulièrement bien placée en la matière : depuis de nombreuses années, elle atteint toujours la meilleure note dans ce domaine.

<sup>2</sup> Les neuf secteurs d'encouragement de la BAS sont les suivants : énergies renouvelables, agriculture durable, mobilité durable, santé et bien-être, habitat ou espace de travail durable, formation et culture, modèles d'affaires durables, inclusion sociale. Informations supplémentaires sur : [bas.ch/encourager](https://bas.ch/encourager).

Quelle est la répartition entre opérations au bilan et hors bilan ? Quelle est la part de l'impact socio-écologique positif ?



### Opérations au bilan

Dans les opérations au bilan, la part des activités ayant un impact socio-écologique positif s'élève à 66 pour cent (63 pour cent en 2021). De même que pour l'adéquation avec l'économie réelle, on constate un effet positif dans la simultanéité de l'augmentation des emprunts de la clientèle et de la diminution des liquidités de 16 à 12,8 pour cent. La hausse rapide des liquidités au cours des années précédentes a nui au résultat global, puisque les opérations de financement n'ont pas suivi le même rythme. Les liquidités ont donc partiellement permis d'obtenir un impact socio-écologique positif. La BAS préfère octroyer ses crédits dans ses secteurs d'encouragement, afin qu'un accroissement



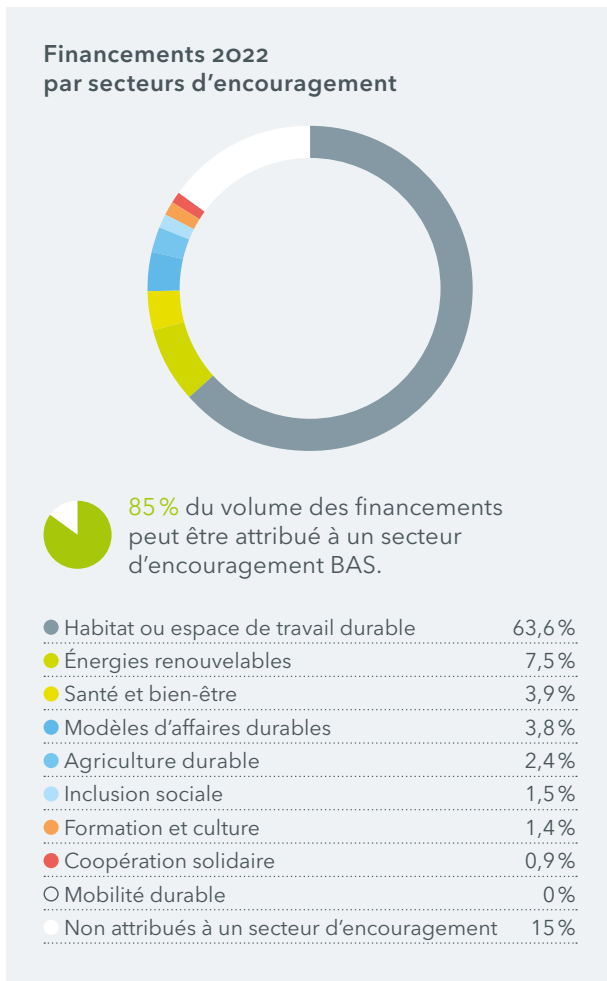
des prêts à la clientèle influence favorablement l'impact socio-écologique des opérations au bilan.

Les placements financiers et participations de la BAS répondent également aux stricts critères de durabilité de la banque. Le rapport d'activité en fait état. <sup>6</sup> En 2022, l'impact socio-écologique des placements financiers a de nouveau nettement augmenté pour atteindre 69 pour cent, alors qu'il avait baissé de 65 à 55 pour cent entre 2020 et 2021 en raison d'une méthodologie d'évalua-

tion plus stricte. Les participations de la BAS ont un impact socio-écologique positif à 100 pour cent.

Comme en 2021, 85 pour cent des crédits accordés par la BAS sont allés à des projets et entreprises attribuables à l'un des secteurs d'encouragement; de quoi dépasser largement, encore une fois, la valeur cible minimale de 80 pour cent.

La BAS ne prête pas d'argent à des projets ou entreprises qu'elle juge contraires à l'éthique ou non durables. Chaque demande est examinée sous l'angle de ces critères d'exclusion. <sup>7</sup> Dans son rapport de gestion, la banque publie la liste de tous les crédits accordés en indiquant leur montant, le nom des bénéficiaires et l'utilisation des fonds.



### Opérations hors bilan

Dans les opérations hors bilan, 76 pour cent ont un impact socio-écologique positif, contre 82 pour cent en 2021. La baisse s'explique par les directives de calcul plus strictes de la GABV en ce qui concerne les placements financiers et les instruments financiers dérivés. Dans le même temps, la part de ces derniers a augmenté de 2,3 à 4,4 pour cent dans le volume d'affaires de la BAS. Une part qui reste faible. La BAS utilise de tels instruments financiers<sup>3</sup> uniquement pour la couverture des risques.

La BAS consacre beaucoup d'attention et de ressources à l'impact positif de son univers de placement. Celui-ci est composé d'actions et d'obligations d'entreprises et de banques, ainsi que de fonds et emprunts d'États.

<sup>3</sup> Les instruments financiers dérivés (devises et swaps) figurent dans le rapport de gestion 2022: bas.ch/rapports, Rapports et comptes, p. 27.

<sup>6</sup> bas.ch/rapports (Rapports et comptes, p. 29)

<sup>7</sup> bas.ch/exclure

## SUSTAINABLE BANKING SCORECARD

Les titres sont choisis d'après des critères exhaustifs de durabilité, qui prennent en compte toute la chaîne de création de valeur. Ceux qui relèvent des critères d'exclusion définis dans les Principes de la politique de placement et de crédit ne rejoignent pas l'univers de placement ou en sortent. Dans ce cas, les titres exclus doivent être vendus dans un délai de deux ans. Un délai qui s'applique également aux nouvelles clientes et nouveaux clients dont le portefeuille qu'elles

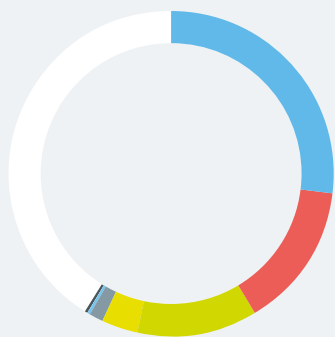
et ils apportent à la BAS contient des titres frappés d'exclusion. Le délai de vente fait que l'on peut trouver certains de ces titres exclus dans des dépôts de la clientèle à la BAS. En 2022, de tels titres y atteignaient 1,3 pour cent, soit une fortune investie de 13 millions de francs. Soulignons le fait qu'un titre exclu ne peut plus être acheté, même avant l'échéance du délai de deux ans.

La BAS exclut aussi des secteurs entiers, par exemple les industries de l'armement et des énergies fossiles. Outre les critères d'exclusion, plus de deux cents critères d'évaluation positifs et négatifs permettant de se faire une image globale et cohérente de chaque titre.

Les opérations de placement représentent 77 pour cent des opérations hors bilan de la BAS. Comme en 2021, 59 pour cent des placements dans les dépôts de la clientèle sont attribuables à l'un des neuf secteurs d'encouragement. La forte proportion hors secteur d'encouragement, par rapport aux opérations de financement, s'explique par la nature des fonds d'investissement socialement responsables dans lesquels la BAS investit lors de ses opérations de placement. Ces fonds réunissant une multitude de titres différents, il est impossible – contrairement aux titres pris individuellement – de les attribuer à un seul secteur d'encouragement de la banque.

Néanmoins, les opérations de placement permettent de s'engager dans des secteurs d'encouragement que la BAS ne couvre pas ou peu dans ses opérations de financement. Dans le domaine des placements, cela concerne en particulier le secteur d'encouragement «inclusion sociale», avec une part de 14 pour cent. Les fonds de microfinance en font partie, entre autres, dans le cadre de placements à impact.

Placements 2022  
par secteur d'encouragement



59% des placements dans les dépôts de la clientèle peuvent être attribués à un secteur d'encouragement BAS.

● Modèles d'affaires durables	27 %
● Coopération solidaire	14,4 %
● Énergies renouvelables	12,2 %
● Santé et bien-être	3,4 %
● Habitat ou espace de travail durable	1,5 %
● Agriculture durable	0,1 %
● Mobilité durable	0,1 %
○ Inclusion sociale	0 %
○ Formation et culture	0 %
○ Non attribués à un secteur d'encouragement	41,3 %

# GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET ENGAGEMENT

La BAS est une employeuse sociale, favorable à la famille, qui se distingue par des droits de participation étendue, par l'encouragement du travail à temps partiel et par la transparence salariale. En 2022, la banque a été confrontée au défi des grands processus de changement de sa structure organisationnelle et du nombre élevé de jours de maladie de son personnel.

La culture d'entreprise à la BAS est valorisante : hiérarchie horizontale, codécision et **participation** à tous les niveaux. Les collaboratrices et collaborateurs de la banque s'organisent dans une association du personnel, laquelle dispose d'un siège au conseil d'administration – un poste devenu vacant au cours de l'année 2022, à repourvoir lors de l'assemblée générale 2023. À l'échelon bancaire, l'association s'implique dans les sujets qui touchent aux droits et obligations du personnel. Des échanges réguliers ont lieu avec la direction, de manière institutionnalisée. <sup>8</sup>

Fin 2022, l'**effectif** atteignait 154 personnes, apprenti-e-s compris-e-s, ce qui correspond à 127,5 postes à plein temps.<sup>4</sup> Vingt-deux collaboratrices ou collaborateurs ont quitté la banque pendant l'année (dont quatre départs à la retraite), tandis que 27 l'ont rejointe. Au 31 décembre 2022, la BAS employait donc cinq personnes de plus qu'en 2021. Le taux de rotation a notablement augmenté, passant de 2,7 à 7,8 pour cent. Bien que les personnes qui s'en vont de la BAS le fassent généralement aussi pour des raisons personnelles, la forte augmentation du **taux de fluctuation** en une année a de quoi frapper. La BAS est engagée depuis 2021 dans un processus de

<sup>4</sup> La BAS considère les taux d'occupation dès 90 pour cent comme postes à plein temps.



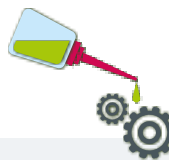
## La BAS remporte le Prix suisse de l'éthique

En juin 2022, la BAS a reçu le Prix suisse de l'éthique, décerné chaque année depuis 2005 par la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD). L'objectif de cette distinction est de mettre en lumière les entreprises et organisations particulièrement durables afin que leurs bonnes pratiques fassent des émules. Le jury salue l'action entrepreneuriale et le modèle d'affaires de la BAS, avec une orientation judicieuse et globale axée sur la durabilité socio-écologique. C'est la première fois qu'une banque remporte ce prix.

changement fondamental : au cours d'une transformation étalée sur plusieurs années, elle introduit – dans le respect des exigences réglementaires imposées à sa direction – les principes d'une « auto-organisation d'inspiration sociocratique » selon la sociocratie 3.0. Compte tenu de cette mutation, le taux de rotation reste dans une fourchette acceptable. Toutefois, la BAS suit attentivement l'évolution et vise, à moyen terme, une réduction significative du taux de fluctuation jusqu'à une fourchette de 3 à 5 pour cent au maximum.

En moyenne de la branche, la BAS continue de faire figure d'exemple en matière d'indicateurs clés pour l'**égalité**. Sur les 154 employé-e-s de la BAS, 79 sont des femmes. Leur proportion atteint 32 pour cent dans les postes dirigeants. Les statuts de la BAS précisent que la part de femmes ou d'hommes au conseil d'administration ne doit pas dépasser 60 pour cent. Fin 2022, cet organe

## GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET ENGAGEMENT



réunissait cinq femmes et quatre hommes. La direction générale se compose de deux femmes et deux hommes.

La BAS veut être une **employeuse favorable à la famille**. Elle encourage à cette fin le travail à temps partiel pour les femmes aussi bien que pour les hommes. Elle a fixé la durée hebdomadaire de travail à 40 heures par semaine. Au 31 décembre 2022, 49 pour cent du personnel travaillait à temps partiel. Le nombre de femmes avec un taux d'occupation partiel a baissé de 67 à 61 pour cent depuis 2020, alors qu'il est passé de 33 à 40 pour cent pour les hommes. La BAS considère cette évolution comme positive du point de vue de l'égalité.

Le temps partiel s'applique aussi à l'encadrement: en 2022, il concernait 29 pour cent des postes dirigeants. De manière générale, la part des emplois à temps partiel à la BAS est élevée en comparaison avec la branche. La politique favorable à la famille inclut des prestations supplémentaires comme une allocation pour enfant spécifique à l'entreprise et un congé maternité surobligatoire, intégralement payé, de six mois. Bien avant l'adoption du congé paternité légal de 14 jours en Suisse, la BAS accordait déjà 20 jours à cette occasion.

Les **salaires** de la BAS sont fixés selon des critères de fonction, de rendement, d'expérience et de qualification, dans le cadre d'une procédure normalisée selon le système Abakaba. Les statuts de la BAS prescrivent un écart maximal de 1 à 5 entre le salaire le plus bas et le plus haut. Ce rapport était de 1 à 3,7 en 2022. La banque publie chaque année en interne la liste des salaires, à des fins de transparence. Les rémunérations de chaque membre de la direction et du conseil d'administration figurent dans le rapport de gestion.

### L'amélioration des processus avance avec BAS-Lean

En 2021, la direction générale de la BAS a introduit la gestion allégée (lean management) dans une forme axée sur des critères de valeur, afin d'améliorer ses processus. Celle-ci vise à les simplifier, à les rendre cohérents et efficaces, tout en aménageant des espaces de liberté. Le but est de servir plus activement davantage de clientes et de clients et d'encourager les innovations.

En 2022, «BAS-Lean» a déjà permis de perfectionner onze processus. Huit personnes ont suivi une formation en gestion de processus lors du premier semestre et accompagnent depuis lors l'optimisation de plusieurs d'entre eux. Au cours du second semestre, l'attention s'est portée sur l'évaluation des expériences et améliorations. Résultat: certains processus prenaient moitié moins de temps qu'auparavant.

La BAS organise des formations internes régulières pour son personnel. Elle soutient les **formations de base et continues** externes. Les collaboratrices et collaborateurs ont suivi en moyenne 2,7 jours de formation continue par poste à plein temps en 2022. Cette même année a vu le lancement de la série d'ateliers internes «InVISION»: sur une base volontaire, ceux-ci proposent de réfléchir en profondeur sur les huit principes développés par la banque dans le cadre de la sociocratie, en rapport avec l'activité commerciale et la collaboration.



Un grand événement a pu être organisé en 2022 à l'échelle de toute la banque et pour la première fois depuis la pandémie de coronavirus. Cette « Journée BAS » visait à mettre à niveau les connaissances de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, en ce qui concerne les évolutions importantes à l'échelle de l'entreprise. Il s'agissait aussi de renforcer l'identification avec la BAS et de remercier le personnel pour son travail. La Journée BAS aura désormais lieu une fois par an. La banque fermera ses portes à cette occasion, pendant un jour ouvré, afin que chaque collaboratrice et collaborateur puisse y participer.

La BAS attache une grande importance à la **santé** de son personnel. La durée moyenne des absences pour cause de maladie a atteint 10,2 jours en 2022 (équivalent temps plein). Un chiffre qui a continué d'augmenter, après une hausse des jours de congé maladie de 6,8 (2020) à 9,9 jours (2021).

La banque s'efforce de faire baisser ce chiffre dans le cadre de sa politique de gestion de la santé. Elle a lancé en 2019 un conseil social en entreprise, avec Proitera en qualité de partenaire externe. Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs peuvent y recourir gratuitement et en tout temps, leur anonymat vis-à-vis de la BAS étant garanti. Les sujets abordés peuvent dépasser le contexte professionnel. Le conseil social propose en sus une aide compétente en cas de problèmes de santé, familiaux ou financiers.

L'évaluation annuelle et anonymisée de Proitera montre que le personnel de la BAS recourt volontiers à cette offre pour différentes causes.

## GOVERNANCE D'ENTREPRISE ET ENGAGEMENT



### Engagement

**La BAS souhaite contribuer au développement durable de la société et en informer le public. Elle s'engage ainsi dans de nombreuses organisations et initiatives dont les valeurs sont proches des siennes.**

En 2022, pour la première fois depuis le début de la pandémie de coronavirus, le nombre d'événements proposés par la BAS ou par des organisations partenaires <sup>9</sup> a fortement augmenté. Pendant l'exercice sous revue, la BAS a participé, entre autres, à la Journée des grandes cultures bio et au Congrès photovoltaïque suisse. Après une pause de deux ans, une excursion a de nouveau été organisée pour les actionnaires. De telles événements visent à favoriser les échanges sur des sujets actuels de politique financière et sociale, et aussi de sensibiliser les gens à l'impact de l'argent et les motiver vis-à-vis d'une économie et d'une société durables.

La BAS publie «moneta», **magazine** élaboré par une rédaction indépendante, diffusé en ligne et sur papier. <sup>10</sup> Il commente et explique le fonctionnement des circuits monétaires et financiers ; il aborde également des approches écologiquement et socialement durables dans l'économie et dans la société. Avec une parution trimestrielle, l'édition papier de «moneta» touche 32'000 lectrices et lecteurs en Suisse alémanique et romande. Un peu plus de 4300 personnes sont abonnées à l'édition en ligne, dont la diffusion sur les réseaux sociaux de la BAS étend la portée.

Sur son site web et sur les réseaux sociaux, la BAS prend régulièrement **position** sur des initiatives et campagnes politiques qui ont un lien direct avec le modèle d'affaires et les

### Non à l'élevage industriel...

La Suisse a voté en septembre 2022 sur l'initiative contre l'élevage intensif, que la BAS a soutenue par une prise de position détaillée. Alors que les exploitations pratiquant l'élevage de masse sont exclues de l'univers de placement de la banque, l'agriculture durable appartient à l'un de ses neuf secteurs d'encouragement. Tous les crédits de la BAS dans l'agriculture vont à des exploitations durables.

### ... oui à la biodiversité !

À l'occasion de la conférence des Nations Unies sur la biodiversité COP15 en décembre 2022, la BAS a fait cause commune avec 149 autres établissements financiers : dans la déclaration «Moving Together on Nature», elle a exhorté les États du monde entier à adopter un cadre d'action ambitieux, pour préserver la biodiversité et envoyer un signal clair en vue d'orienter les flux financiers vers le même but.

Les signataires se sont en outre engagé-e-s à œuvrer au sein de leurs propres organisations afin qu'elles contribuent à protéger la biodiversité et les écosystèmes. La campagne a été coordonnée par Principles for Responsible Investment (PRI), United Nations Environment Programme Finance Initiative (UNEP FI) et la fondation Finance for Biodiversity. <sup>11</sup>

<sup>9</sup> [bas.ch/partenariats](https://www.bas.ch/partenariats)

<sup>10</sup> [bas.ch/journal-moneta](https://www.bas.ch/journal-moneta)

<sup>11</sup> [bas.ch/prises-de-position](https://www.bas.ch/prises-de-position)

activités de la banque. En 2022, elle a ainsi appuyé l'initiative contre l'élevage intensif et signé la déclaration «Moving Together on Nature», coordonnée par Principles for Responsible Investment (PRI), l'Initiative de financement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI) et la fondation Finance for Biodiversity. Par cette déclaration, 150 instituts financiers ont exigé des participants à la conférence des Nations Unies sur la biodiversité COP 15, en décembre 2022, un signal clair en faveur de l'orientation des flux financiers vers la préservation de la biodiversité.

L'**association Fonds d'innovation** constitue un engagement particulier de la BAS. [🔗](#)<sup>12</sup> La banque l'a fondée en 1996 en tant que structure indépendante, qui soutient de jeunes entreprises durables. Par cette entremise, elle leur apporte des fonds propres sous forme de participations ou de prêts. Elle encourage de cette façon des projets, institutions et entreprises modèles qui présentent un concept convaincant. Les revenus proviennent des nombreuses et nombreux actionnaires qui ont décidé de lui donner leur dividende. La BAS appuie en outre l'association par une contribution annuelle (100'000 francs en 2022) et en mettant à la disposition de l'association des ressources en personnel. Des recettes supplémentaires issues des dividendes d'actionnaires et d'autres dons privés se sont élevées à 100'000 francs.

Cette même année, le fonds d'innovation a reçu une septantaine de demandes de financement pour des projets et des entreprises. Onze dossiers avaient été approuvés au 31.12.2022. Le rapport d'activité de l'association les décrit plus en détail. [🔗](#)<sup>13</sup>

Depuis 2014 déjà, la BAS collabore avec la plateforme de **financement participatif**

crowdify.net. Elle alloue chaque mois mille francs à un projet social ou écologique présenté sur Crowdify.

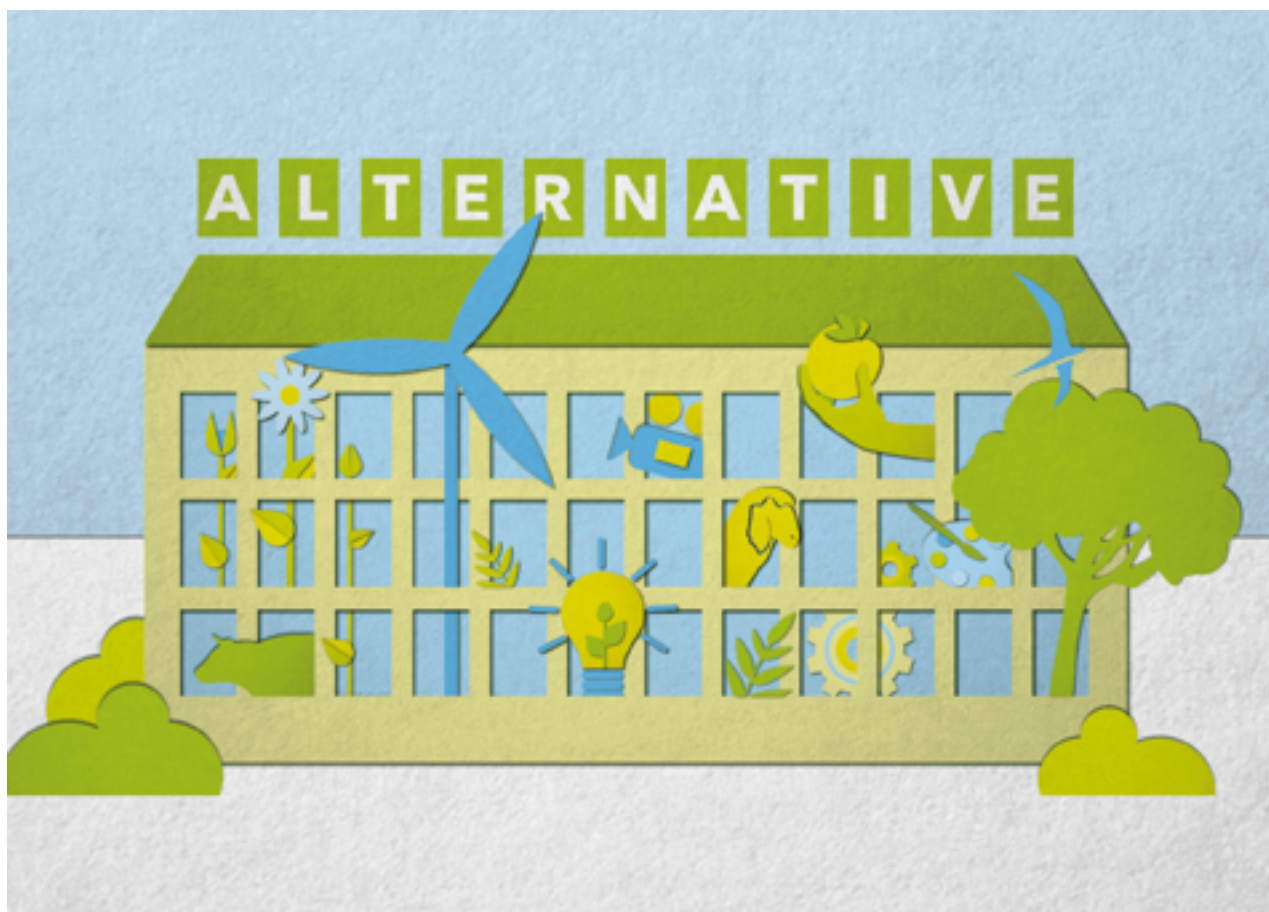
Depuis sa fondation, la BAS se définit comme une **communauté de solidarité** entre pourvoyeurs et demandeurs de fonds. Ce positionnement s'exprime dans ses lignes directrices. La banque a lancé une modeste plateforme de marché en ligne pendant la pandémie de coronavirus, en 2020, sous le nom de «Vivre la solidarité». Les entreprises clientes de la BAS pouvaient y présenter leurs offres. Depuis lors, cette place du marché numérique s'est muée en une plateforme plus complète sur le nouveau site web de la BAS, lancé en février 2022. On peut y rechercher des projets par secteur d'encouragement BAS et par situation géographique. La liste regroupe des preneuses et preneurs de crédit de la banque, des engagements de l'association Fonds d'innovation, des offres d'entreprises clientes ainsi qu'une sélection de projets Crowdify que la BAS a soutenus par un don. Avec sa plateforme, la BAS aimerait favoriser l'action solidaire et la consommation durable, tout en renforçant l'entrepreneuriat social. [🔗](#)<sup>14</sup>

[🔗<sup>12</sup> bas.ch/fonds-d-innovation](https://bas.ch/fonds-d-innovation)

[🔗<sup>13</sup> bas.ch/rapportfondsdinnovation](https://bas.ch/rapportfondsdinnovation)

[🔗<sup>14</sup> bas.ch/s-inspirer](https://bas.ch/s-inspirer)

# L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE



En 2019, la BAS a signé le «Climate Change Commitment» de la Global Alliance for Banking on Values (GABV). Elle s'est engagée, avec 27 autres banques déjà membres de la GABV, à mesurer et publier d'ici 2022 l'empreinte carbone de l'ensemble de ses activités commerciales. Elle veut ainsi s'assurer que les émissions de gaz à effet de serre dont elle est à l'origine soient conformes à la trajectoire de réduction définie dans l'Accord de Paris sur le climat. <sup>15</sup>

La BAS a concrétisé cet engagement pour la première fois dans son rapport de durabilité 2020. Elle a également publié les premiers résultats relatifs à sa propre exploitation ainsi qu'à ses opérations de placement et de crédit. Depuis, la banque œuvre continuellement à améliorer la qualité des données.

Le chapitre «Méthodologie», dès la page 51, donne des informations sur le procédé de mesure de l'impact climatique découlant de l'exploitation de la banque, des placements et des crédits. Les résultats pour l'année 2022 sont présentés ci-après pour ces trois volets.

<sup>15</sup> bas.ch/pcaf

## L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

### IMPACT CLIMATIQUE DE L'EXPLOITATION

**En 2022, les émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'exploitation de la BAS ont atteint 126 tonnes, soit 987 kilos par poste à plein temps.<sup>5</sup> La banque compense rétroactivement ses émissions inévitables dans un projet social-ement et écologiquement exemplaire de la fondation myclimate.**

Le **trafic pendulaire** demeure la principale source d'émissions, avec 85 tonnes ou 664 kg de CO<sub>2</sub> par poste à plein temps, suivi par la **consommation de papier**. Celle-ci inclut d'une part les imprimés que la banque produit et envoie, par exemple le journal « moneta », le rapport de gestion, les brochures ou les informations sur les comptes et les aspects juridiques. D'autre part, le chiffre englobe l'utilisation interne de papier : pour les photocopies, les w.-c. et les essuie-mains. La consommation de papier par équivalent plein temps a diminué d'environ 24 pour cent comparée à 2021 et a atteint 138 kilos. Cela représente 108 kilos de CO<sub>2</sub> par équivalent plein temps. La baisse de la consommation de papier reflète le succès des efforts de numérisation de la BAS pour une exploitation aussi dématérialisée que possible.

Les **déplacements professionnels** ont été à l'origine d'un peu plus de 8 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2022, soit 6,4 pour cent du volume total des émissions de la banque, ou 64 kilos de CO<sub>2</sub> par équivalent plein temps. L'augmentation de 140 pour cent des kilomètres parcourus trouve sa cause dans celle du nombre de déplacements après la pandémie de coronavirus. Bien que les trajets pendulaires et professionnels soient allés crescendo par rapport à 2021, les deux valeurs restent nettement inférieures au niveau de 2019 – c'est-à-dire avant la pandémie – et cela malgré la hausse des effectifs. On peut grandement l'expliquer par une adaptation du règlement sur le télétravail : le personnel peut maintenant travailler à domicile jusqu'à la moitié de son taux d'occupation, dans la mesure où l'exploitation et la collaboration au sein de l'équipe le permettent. Cela s'applique aussi aux emplois avec un taux d'occupation bas. En principe, pour ses déplacements professionnels, le personnel de la BAS est tenu d'utiliser autant que possible des moyens de transport respectueux de l'environnement et d'éviter l'avion ou la voiture.

Une augmentation est à noter dans les émissions de CO<sub>2</sub> provenant des **déchets et du recyclage**. La quantité de déchets a augmenté de 37 pour cent entre 2021 et 2022, à l'origine de 8,6 kilos de CO<sub>2</sub> par équivalent plein temps. Cette hausse s'explique entre autres par la croissance du volume des déchets liés aux pauses. Le personnel de la BAS s'est remis à prendre des repas plus souvent dans les locaux de la banque après la pandémie.

Plus de 90 pour cent de l'**énergie** consommée par la BAS est d'origine renouvelable. Le siège de la BAS à Olten satisfait au concept 2000 watts et à la norme MinergieP. Les toilettes fonctionnent avec de l'eau de pluie.

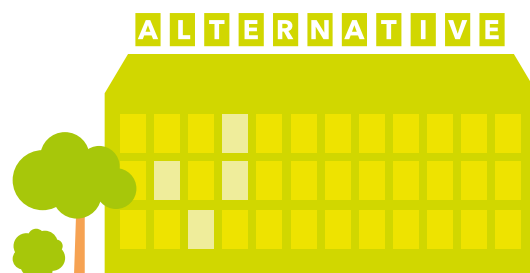
<sup>5</sup> Pour faciliter la lisibilité, les équivalents CO<sub>2</sub> sont simplement désignés dans le présent rapport par « émissions de CO<sub>2</sub> ». Outre le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), les gaz suivants sont considérés comme gaz à effet de serre nuisant au climat au sens du protocole de Kyoto : le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), les hydrofluorocarbures (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>) et, depuis 2015, le trifluorure d'azote (NF<sub>3</sub>). Ces gaz à effet de serre sont comptabilisés en tant qu'équivalents CO<sub>2</sub> et ainsi présentés de manière comparable.



## L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE IMPACT CLIMATIQUE DE L'EXPLOITATION

Le faible niveau d'émissions de CO<sub>2</sub> dues à la consommation d'électricité, de chaleur et d'eau reflète cet approvisionnement durable. Étant donné que la BAS est locataire de ses bureaux à Lausanne, Genève et Zurich, son impact positif sur l'écologie des bâtiments et la consommation d'énergie y est restreint. Malgré tout, la durabilité a joué un rôle clé lors des choix, aux côtés d'autres facteurs tels que le prix et l'emplacement. À titre d'exemple, l'immeuble qui abrite le centre de conseil de la BAS à Zurich appartient à la Coopérative d'habitation Kalkbreite ; il est officiellement certifié 2000 watts.

La BAS mène ses activités de manière responsable. Elle veille à une utilisation parcimonieuse des ressources et s'abstient d'acheter des produits d'entreprises touchées par ses critères d'exclusion. Elle privilégie au contraire les entreprises qui satisfont aux critères des secteurs d'encouragement. Le guide interne de l'approvisionnement durable de la banque rassemble l'ensemble des critères à respecter, par exemple lors de l'achat de produits de nettoyage ou de mobilier de bureau, ou pour l'organisation d'événements. Ces critères correspondent aux principes sociaux et écologiques de la BAS, qu'elle applique à l'exercice de ses activités clés.



Trafic pendulaire +8,5%  
2021  
**6968 km**  
664,3 kg CO<sub>2</sub>e



Restauration pour le personnel  
**39 kg** -6%  
2021  
51,6 kg CO<sub>2</sub>e



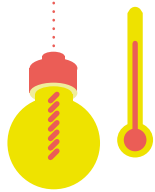
Déplacements professionnels  
**949 km** +139,9%  
2021  
63,5 kg CO<sub>2</sub>e



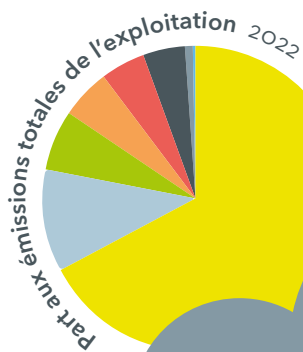
Consommation de papier  
**138 kg** -23,8%  
2021  
107,5 kg CO<sub>2</sub>e



Électricité et chauffage  
**1684 kWh** +0,3%  
2021  
45,5 kg CO<sub>2</sub>e  
(à 90 pour cent d'origine renouvelable et suisse)



Nuitées et événements  
**13n**  
44,9 kg CO<sub>2</sub>e  
(relevé pour la première fois)



Déchets et recyclage  
**90 kg** +37,4%  
2021  
8,6 kg CO<sub>2</sub>e  
(dont 81 pour cent sont recyclés)

Consommation d'eau  
**6543 l** +40,4%  
2021  
1,2 kg CO<sub>2</sub>e



Bilan des gaz à effet de serre  
**+7,7%  
2021**

**0,99 tCO<sub>2</sub>e**

● Trafic pendulaire	67,1%
● Consommation de papier	10,9%
● Déplacements professionnels	6,4%
● Restauration pour le personnel	5,2%
● Électricité et chauffage	4,6%
● Nuitées et événements	4,5%
● Déchets et recyclage	0,9%
● Consommation d'eau	0,1%

Infographie : Données en équivalent plein temps. Pour le calcul de son impact climatique, la BAS tient compte de tous les gaz à effet de serre et publie son impact en tonne équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e). Chiffres élaborés selon la norme du «Vereins für Umweltmanagement und Nachhaltigkeit in Finanzinstituten e.V. (VfU)» et complétés par la restauration pour le personnel lors de pauses ou d'événements, ainsi que par les nuitées lors de déplacements professionnels. Les variations par rapport à l'année précédente se réfèrent aux valeurs de consommation, sauf en ce qui concerne le bilan des gaz à effet de serre.

## L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

### IMPACT CLIMATIQUE DES OPÉRATIONS DE PLACEMENT



L'empreinte et l'intensité carbone des classes d'actifs « actions » et « obligations » ont fortement diminué par rapport à 2021.

Le fonds de placement maison de la BAS a évolué positivement en ce qui concerne sa compatibilité 1,5 degré, passant d'une trajectoire vers 2,2 degrés à 1,9 degré d'ici 2050.

Pour la première fois, la qualité des données est indiquée en détail pour les opérations de placement. Cela permet de mieux évaluer la pertinence des résultats.



Toutes classes d'actifs confondues, l'empreinte et l'intensité carbone ont plus que doublé par rapport à 2021. L'origine de la hausse réside presque exclusivement dans la classe d'actifs des fonds à impact et des fonds d'investissement socialement responsable. On y constate des faiblesses dans la méthodologie ainsi que des conflits avec les objectifs de durabilité de la BAS (voir en p. 30).

#### Empreinte et intensité carbone des dépôts de la clientèle dans toutes les catégories d'actifs

Depuis 2016, la BAS calcule l'empreinte carbone des portefeuilles-titres de sa clientèle. En mettant cette empreinte en relation avec le volume total d'investissement, on obtient l'intensité carbone. On peut ainsi comparer l'empreinte carbone de différentes banques. Pour analyser l'impact climatique de ses opérations de placement, la BAS collabore avec le fournisseur de données externe ISS ESG. Le calcul de l'empreinte et de l'intensité carbone repose sur la norme « Partnership for Carbon Accounting Financials » (PCAF). Des informations plus précises sur la méthodologie se trouvent en p. 51. <sup>16</sup>

En 2022, les dépôts de la clientèle de la BAS se sont élevés à 994 millions de francs, dont 84 pour cent ont été analysés sous l'angle de l'empreinte carbone et de l'intensité carbone. Cela représente 2 point de pourcentage de plus qu'en 2021.

Selon l'analyse 2022 d'ISS ESG, les dépôts de la clientèle ont engendré 802'000 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub>, plus du double de l'année précédente (339'000 tonnes en 2021<sup>6</sup>). L'intensité carbone s'est élevée en 2022 à 957 tonnes de CO<sub>2</sub> par million de francs dans les dépôts de la clientèle BAS, soit une augmentation supérieure à 120 pour cent par rapport aux 429 tonnes<sup>7</sup> de 2021.

Avec ce résultat pour 2022, toutes classes d'actifs confondues, la BAS arrive pour la première fois en moins bonne position que l'indice sur mesure. Ce dernier a également beaucoup augmenté, aussi bien en ce qui

<sup>6</sup> Valeur corrigée par rapport au rapport de durabilité 2021, qui indiquait 348'000 tonnes de CO<sub>2</sub>, car les émissions attribuées aux actions de la BAS avaient déjà été prises en compte ailleurs et ont donc été parfois comptabilisées à double.

<sup>7</sup> Valeur corrigée par rapport au rapport de durabilité 2021, lequel indiquait pour l'année précédente 440 tonnes de CO<sub>2</sub> par million de francs investi, car des émissions avaient été attribuées aux actions BAS. Or, celles-ci avaient déjà été prises en compte ailleurs, donc parfois comptabilisées à double.

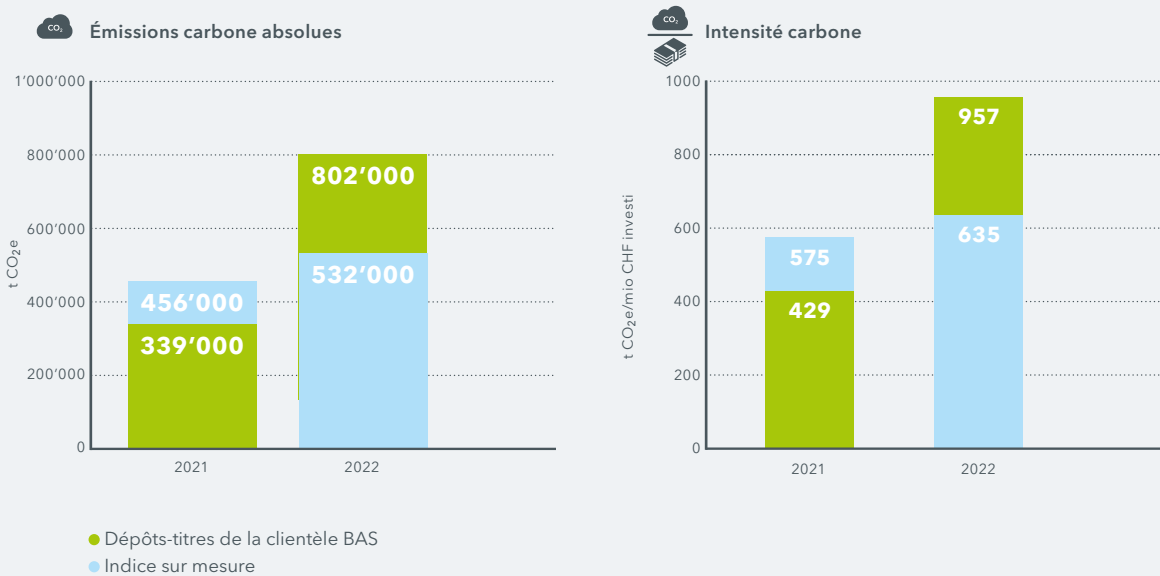
concerne l’empreinte que l’intensité carbone, mais de loin pas autant qu’à la BAS (voir graphique ci-dessous).

La détérioration significative de l’empreinte et de l’intensité carbone des placements BAS selon l’évaluation ESG d’ISS incite à un examen approfondi des questions suivantes :

1. À quel point chaque classe d’actifs contribue-t-elle à l’empreinte carbone de l’ensemble des activités de placement ?
2. Y a-t-il des aspects méthodologiques permettant de classer le résultat ?<sup>8</sup>

Il sera répondu à ces questions dans la partie suivante.

### Empreinte carbone et intensité carbone de toutes les classes d’actifs<sup>9</sup>



#### Explications concernant l’indice sur mesure

La BAS compare l’empreinte carbone et l’intensité CO<sub>2</sub> au moyen d’un indice sur mesure. Ce dernier se compose à parts égales d’un indice d’actions et d’un indice obligataire. Celui sur les actions est l’iShares MSCI ACWI UCITS ETF, composé de sociétés anonymes de moyenne et grande capitalisation issues de 23 pays développés et de 24 pays émergents. Pour les obligations, la BAS prend en compte un indice composé d’obligations mondiales de qualité *investment grade* (correspondant au Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond Index).

<sup>8</sup> La méthodologie de mesure du CO<sub>2</sub> ainsi que l’élaboration de rapports sur les entreprises évoluent constamment. Cela influence fortement les résultats et rend difficile - si ce n’est impossible - une comparaison pertinente sur plusieurs années.

<sup>9</sup> Pour 2021, les valeurs sont corrigées par rapport aux données du rapport de durabilité 2021, voir notes de bas de page 6 et 7.

## L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

### IMPACT CLIMATIQUE DES OPÉRATIONS DE PLACEMENT

#### Émissions de CO<sub>2</sub> et intensité carbone par classe d'actifs

En premier lieu, il est important de comprendre à quelle référence la BAS se compare et le fait que cette comparaison n'est que partiellement pertinente. Cela se voit bien dans l'analyse de l'impact climatique pour l'année 2022 sous revue.

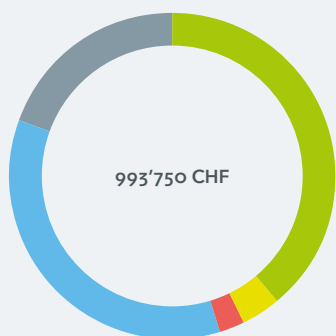
La BAS compare l'empreinte et l'intensité carbone à un indice sur mesure. Il est composé à parts égales d'un indice en actions et d'un autre en obligations d'entreprises (voir explications dans le graphique p. 29). Cela couvre toutefois seulement deux classes d'actifs de la BAS.

On ne trouve aucun indice de comparaison pour les classes d'actifs des fonds à impact, des fonds d'investissement socialement

responsable (fonds ISR) ainsi que pour les obligations des villes, cantons et pays. Afin de pouvoir tout de même tirer des conclusions, la BAS a mis ces trois classes d'actifs dans la catégorie des obligations d'entreprises.

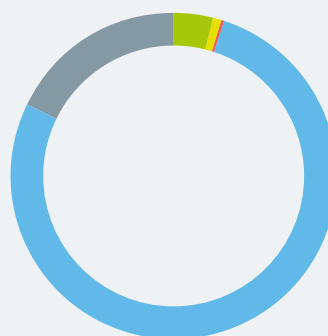
Les graphiques des pages 31 et 32 montrent une image bien différente de celle du graphique en page 29 si, pour la comparaison avec la référence, l'on tient uniquement compte des classes d'actifs effectivement comparables, c'est-à-dire les actions et obligations d'entreprises. Dans ce cas, la BAS obtient un résultat nettement meilleur que l'indice de référence. Aussi bien les émissions absolues de CO<sub>2</sub> que l'intensité carbone révèlent une forte baisse dans les deux classes d'actifs, par rapport à 2021. Pour les actions, avec la part la plus importante en volume, les émissions

Part des différentes classes d'actifs au volume total des dépôts clientèle en 2022  
(chiffres arrondis)



● Actions	38 %
● Obligations d'entreprises	4 %
● Obligations de communes, cantons et pays	2 %
● Fonds à impact	34 %
● Fonds ISR	19 %

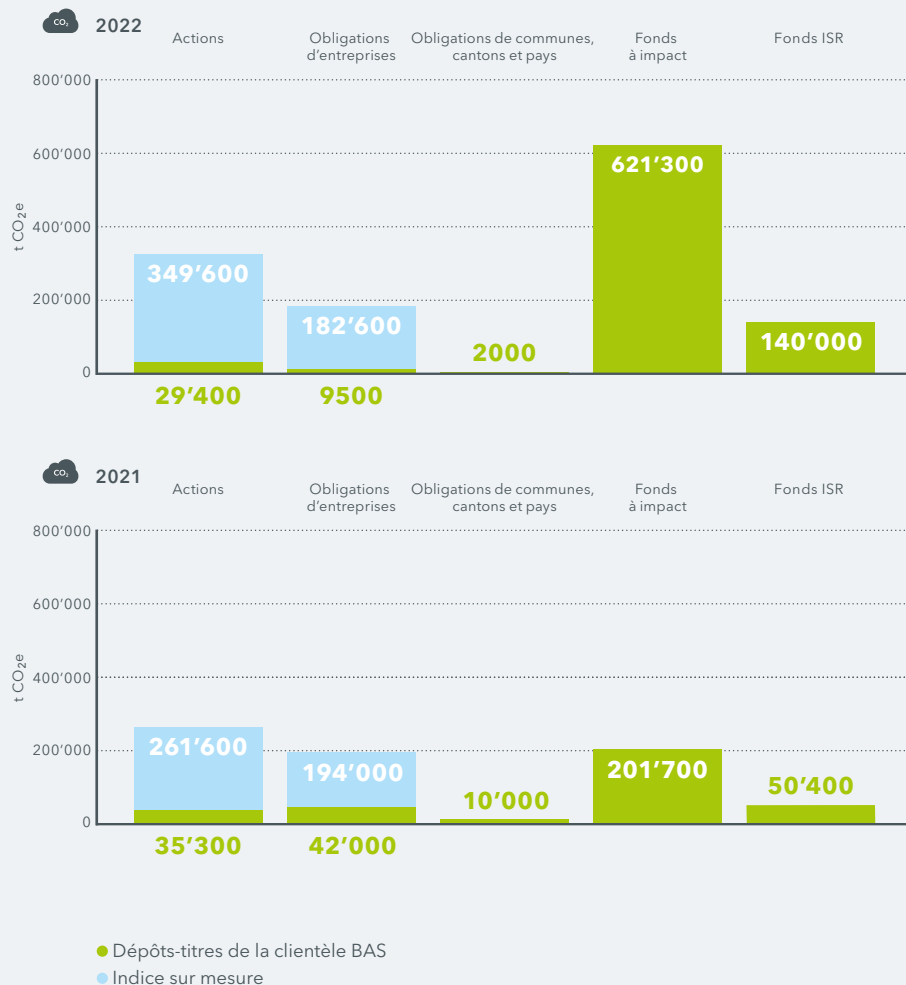
Part des différentes classes d'actifs à l'empreinte carbone des dépôts clientèle en 2022  
(chiffres arrondis)



● Actions	4 %
● Obligations d'entreprises	1 %
● Obligations de communes, cantons et pays	0,3 %
● Fonds à impact	78 %
● Fonds ISR	18 %



## Parts des émissions de CO<sub>2</sub> par classes d'actifs

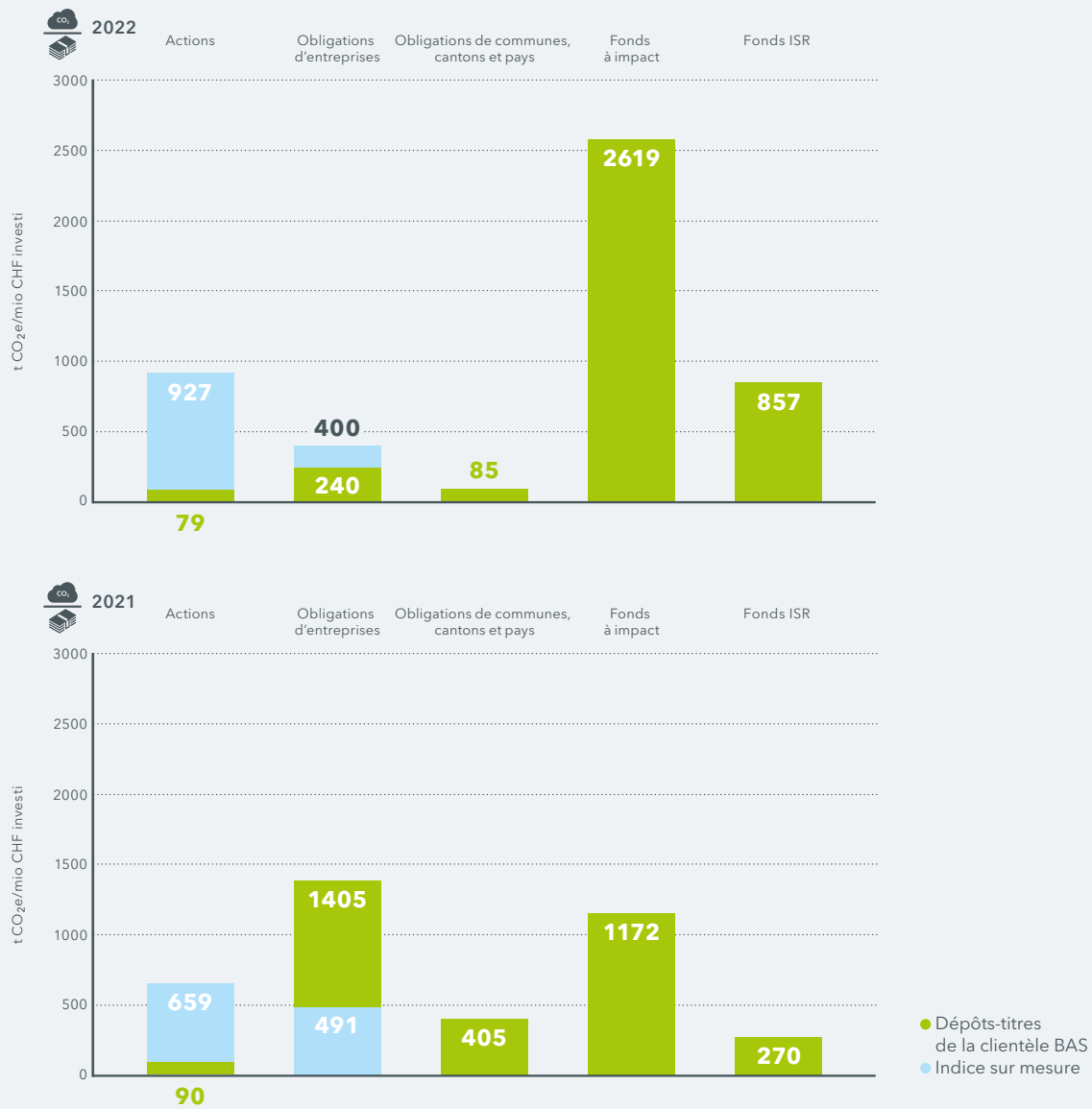


### Explications

Le graphique compare uniquement les valeurs de la BAS aux valeurs de référence pour les classes d'actifs directement comparables (actions et obligations d'entreprises). Pour les classes d'actifs qui ne sont pas directement comparables, à savoir les obligations communales, cantonales et nationales, ainsi que les fonds à impact et ISR, seules les valeurs des BAS sont présentées.

## L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE IMPACT CLIMATIQUE DES OPÉRATIONS DE PLACEMENT

### Intensité carbone par classe d'actifs



#### Explications

Le graphique compare uniquement les valeurs de la BAS aux valeurs de référence pour les classes d'actifs directement comparables (actions et obligations d'entreprises). Pour les classes d'actifs qui ne sont pas directement comparables, à savoir les obligations communales, cantonales et nationales, ainsi que les fonds à impact et ISR, seules les valeurs des BAS sont présentées.

calculées ont fléchi de 17 pour cent. L'intensité carbone des actions a diminué de 12 pour cent.

Malgré l'absence d'indice de comparaison adéquat pour les fonds à impact et ISR, la forte hausse des émissions et de l'intensité carbone dans ces deux classes d'actifs appelle à une analyse approfondie. Les émissions de CO<sub>2</sub> de tous les fonds dans les dépôts de la clientèle ont triplé en moyenne par rapport à 2021.

Les fonds à impact et ISR sont à l'origine de 95 pour cent de toutes les émissions de CO<sub>2</sub> des opérations de placement de la BAS, alors qu'elles ne représentent qu'une moitié environ des investissements dans les dépôts de la clientèle. Avec 621'000 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub>, les fonds à impact constituent la plus grande part, suivis par les fonds ISR avec 140'000 tonnes.

L'intensité carbone des fonds à impact a plus que doublé par rapport à 2021. La plus forte hausse en matière d'intensité carbone a toutefois concerné les fonds ISR, avec plus de 200 pour cent d'augmentation entre 2021 et 2022.

Trois raisons évidentes expliquent l'augmentation de l'empreinte et de l'intensité carbone des fonds à impact et ISR :

1. Le volume analysé investi dans ces deux classes d'actifs a augmenté de 6 pour cent entre 2021 et 2022.
2. Certains fonds à impact et ISR font l'objet d'une première analyse dans le présent rapport. Dans ce cadre, la BAS a mis l'accent spécifiquement sur ces deux classes d'actifs. D'autres domaines d'activité à forte intensité carbone font désormais partie de certains fonds déjà examinés en 2021.
3. La qualité des données peut être faible en ce qui concerne les fonds à impact. Toute la méthodologie de mesure pour ces classes d'actifs en est encore à ses balbutiements. Les fonds à impact se composent principalement de titres de petites entreprises établies dans des régions où la qualité des données est basse. On doit donc souvent recourir à des moyennes générales par domaine d'activité ou par pays plutôt qu'à des valeurs par titre.

On peut toutefois partir du principe que ces classes d'actifs sont parfois bel et bien intensives en carbone. La BAS se trouve dès lors face à plusieurs conflits d'objectifs :

#### **Conflit d'objectifs 1 : focalisation sur l'économie réelle et perception globale de la durabilité par la BAS versus objectif climatique**

D'un côté, la BAS voudrait par exemple augmenter l'impact de ses opérations de placement sur l'économie réelle, au moyen de fonds à impact comme les fonds de microfinance (voir chapitre Scorecard en p. 14).

De l'autre, elle ne souhaite pas limiter sa perception globale de la durabilité à l'objectif climatique. Les microcrédits, entre autres, contribuent à lutter contre la pauvreté, mais peuvent tout à fait être en lien avec des domaines d'activité à forte intensité carbone, par exemple l'agriculture ou l'industrie textile.

#### **Conflit d'objectifs 2 : focalisation sur la transformation versus objectif climatique**

La BAS souhaite contribuer à la transformation de l'économie, mais pas seulement en soutenant des entreprises et domaines d'activité très durables ou dont l'impact climatique est déjà exemplaire.

## L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

### IMPACT CLIMATIQUE DES OPÉRATIONS DE PLACEMENT



#### Conflit d'objectifs 3: capacité à prendre des risques versus objectif climatique

La BAS souhaite permettre aussi à sa clientèle disposant d'un patrimoine modeste - donc d'une capacité ou volonté limitée de prendre des risques - d'accéder à des placements financiers durables. Compléter les portefeuilles d'investissement par des fonds ISR, entre autres, est un moyen efficace d'y parvenir. Voilà une raison importante, pour la BAS, de proposer cette classe d'actifs.

Il est difficile d'apporter une solution globale et sérieuse à de tels conflits d'objectifs. Néanmoins, la BAS élabore actuellement une approche dans le cadre de sa nouvelle stratégie de durabilité (voir chapitre Perspectives et rétrospective en p. 7). Les questions suivantes occuperont fortement la BAS dans les années à venir: Où doit-on mettre davantage qu'avant l'accent sur le climat? Où faut-il encore prendre en compte d'autres critères et les placer quelquefois au premier plan? Comment cette démarche se répercutera-t-elle sur les produits et services de la BAS? L'article qui suit explique en détail ce que sont les fonds à impact et les fonds ISR, et pourquoi la BAS investit dans ces classes d'actifs.

#### Que sont l'ISR et les fonds à impact?

L'**investissement socialement responsable**, abrégé ISR, désigne des concepts de placement très différents. En font partie, par exemple, les placements monétaires durables qui doivent répondre à des critères écologiques, sociaux et éthiques rigoureux. Mais le mot peut également désigner uniquement l'exclusion de branches d'activité controversées, comme l'industrie de l'armement. Les fonds ISR sont des fonds de placement qui investissent dans des actions et des obligations négociées en bourse, tout en suivant une approche basée sur la durabilité. En règle générale, ils accordent davantage d'importance aux critères d'exclusion qu'aux critères positifs. L'impact sur l'économie réelle est fortement réduit, car les fonds ISR privilégient les entreprises cotées en bourse.

Grâce notamment à des mesures réglementaires telles que le « Plan d'action de l'UE pour un système financier durable », adopté en 2019, et les « Sustainable Finance Disclosure Regulations » (SFDR/taxonomie de l'UE), de plus en plus de fonds ISR se fixent des objectifs de durabilité explicites et divulguent à quel point ceux-ci sont atteints. Ils se conforment ainsi à l'article 9 de la SFDR. Actuellement, 75 pour cent des investissements ISR de la BAS respectent les dispositions de l'article 9.

Les **impact-fonds**, ou fonds à impact, vont plus loin que les fonds ISR. Ils visent un impact socio-environnemental positif et mesurable. L'argent des investisseuses

et investisseurs est placé de manière ciblée dans des projets et, majoritairement, dans des entreprises ou organisations non cotées en bourse qui apportent un changement durable justifiable. Outre les critères d'exclusion, des objectifs d'impact positif dictent la stratégie de placement. Ceux-ci doivent être transparents et mesurables.

Les fonds de microfinance constituent un exemple de fonds à impact. Ici, l'argent va à des institutions de microfinance qui allouent à leur tour des microcrédits. Il est alors question d'un impact direct. Les fonds spéciaux appartiennent également à la catégorie des fonds à impact. Dans ce cas, l'objectif d'impact est fortement délimité, par exemple à une branche d'activité spécifique comme l'énergie éolienne.

### Pourquoi la BAS y investit-elle ?

**Fonds ISR:** Malgré leur faible impact direct sur l'économie réelle, les fonds ISR remplissent plusieurs fonctions importantes dans le cadre d'une gestion de portefeuille équilibrée et responsable :

1. *Liquidité* : Une liquidité élevée est un besoin fort des clientes et clients de la BAS. Les fonds à impact ont parfois un délai de détention allant jusqu'à douze mois, alors que les fonds ISR peuvent généralement être vendus dans la journée ou la semaine. La BAS poursuit en principe une stratégie de placement à long terme et ne spéculer pas sur la maximisation du profit en Bourse. Elle souhaite néanmoins permettre à sa clientèle de disposer de leur avoir en cas de nécessité. La gestion de portefeuille requiert elle

aussi une certaine liquidité. C'est la seule façon d'adapter les produits à l'évolution des marchés et de faire face aux conséquences des crises.

2. *Accès au marché des obligations* : Les obligations constituent la plus grande classe d'actifs sur le marché. Y accéder est donc essentiel pour tous les produits de placement de la BAS. Alors que cette dernière peut détenir directement des obligations dans son propre fonds de placement, les mandats de gestion de fortune ne le permettent que via des fonds ISR.
3. *Diversification* : Si la BAS investissait seulement dans des fonds à impact et des actions, le risque et la volatilité des produits de placement augmenteraient fortement. Dans le cadre d'une gestion responsable des capitaux confiés par la clientèle, il est important de maintenir une stabilité même en période de crise. Les fonds ISR facilitent également une diversification thématique et régionale. Par le biais des fonds ISR, la BAS peut investir dans des domaines et des industries durables que les fonds à impact ne couvrent pas encore, par exemple de la santé et de l'eau. Enfin, les fonds ISR ouvrent l'accès à d'autres zones géographiques que ceux à impact.

**Fonds à impact** : Les investissements dans les fonds à impact permettent à la BAS d'accroître ses effets sur l'économie réelle, dans le domaine des placements. Ce lien est expliqué plus en détail dans le chapitre consacré à la Sustainable Banking Scorecard (voir p. 14).



## L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE IMPACT CLIMATIQUE DES OPÉRATIONS DE PLACEMENT

### Compatibilité 1,5 degré

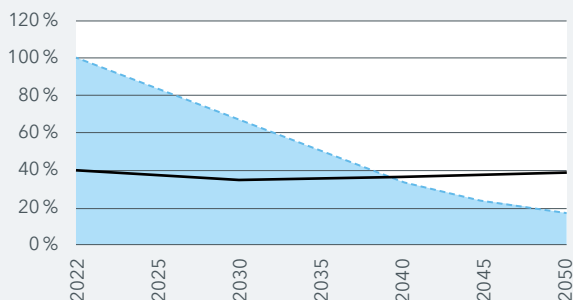
Contrairement à l'empreinte carbone absolue, l'analyse de la compatibilité 1,5 degré permet de déterminer si un portefeuille d'investissement correspond à l'objectif climatique fixé par l'Accord de Paris sur le climat de 2015. L'accord a instauré le terme «zéro net», signifiant que les émissions nettes de CO<sub>2</sub> doivent descendre à zéro au cours de la seconde moitié du siècle, à l'échelle mondiale. On ne

pourra dès lors émettre que la quantité de CO<sub>2</sub> pouvant être retirée de l'atmosphère par des moyens naturels ou techniques. Pour la première fois, les États signataires se sont accordés sur un objectif qui vise à limiter si possible le réchauffement planétaire à 1,5 degré et à bien moins de 2 degrés, par rapport à l'ère préindustrielle. Pour simplifier, on parle d'«objectif 1,5 degré» ou de «compatibilité 1,5 degré», par exemple pour des produits d'investissement.

#### Conformité avec l'objectif 1,5 degré, à l'exemple du fonds de placement BAS

Taux de couverture : 90 pour cent des titres du portefeuille

##### Trajectoire d'émission versus budget carbone selon Sustainable Development Scenario (SDS):



##### Comparaison du portefeuille avec le budget SDS

2022	2030	2040	2050
- 60,1 %	- 47,5 %	+ 6,2 %	+ 132,5 %

En 2022, le fonds BAS était sur une trajectoire de 1,9 degré.

- SDS = Sustainable Development Scenario
- Benchmark SDS
- Portfolio

Source : ISS ESG

#### Explications

Le graphique compare la trajectoire d'émissions actuelle du fonds de placement BAS avec le budget d'émissions selon le Sustainable Development Scenario (SDS). Ce scénario normatif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) indique le budget CO<sub>2</sub> restant jusqu'en 2050, en vue d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat : qui est de limiter dans la mesure du possible le réchauffement de la planète à 1,5 degré. Le graphique montre que le fonds de placement BAS agit, actuellement, et jusque vers 2027, bien en deçà du budget CO<sub>2</sub> déterminé par le SDS. Le point où la courbe du portefeuille du fonds BAS croise celle du SDS indique la date du dépassement de ce budget si la performance climatique du fonds devait ne pas s'améliorer.

Les données disponibles ne permettent toujours pas de fournir des indications sérieuses sur la compatibilité 1,5 degré de l'ensemble du portefeuille de placement BAS. En revanche, celle du fonds de placement maison de la BAS («ABS Living Values - Balanced Fund») est mesurable. À cette fin, 90 pour cent des titres contenus dans le fonds BAS ont été examinés, d'où une amélioration du taux de couverture de l'analyse de 4 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Au 31 décembre 2022, le portefeuille du fonds de placement BAS était sur une trajectoire de 1,9 degré jusqu'en 2050, en nette amélioration par rapport à 2021. Le fonds se trouvait alors sur une trajectoire de 2,2 degrés, après avoir atteint une fois la compatibilité 1,5 degré en 2020. Plusieurs raisons expliquent les fluctuations de la compatibilité du fonds avec l'objectif 1,5 degré.

Les adaptations régulières de la méthodologie d'ISS ESG sont l'une des causes. Cela a été le cas par exemple lors de la claire détérioration constatée entre 2020 (trajectoire de 1,5 degré) et 2021 (trajectoire de 2,2 degrés).<sup>10</sup>

En outre, les changements dans la composition et la pondération des titres du fonds contribuent aux fluctuations. Les modifications de la composition dépendent de facteurs de risque économiques ainsi que de divers objectifs de durabilité de la BAS. La compatibilité 1,5 degré est un objectif important pour la BAS, mais pas le seul. La banque procède à une analyse de durabilité complète pour créer son univers de placement, qui alimente aussi les titres de son propre fonds de placement. L'analyse repose sur plus de deux cents critères d'évaluation positifs et négatifs, avec une pondération différente selon les domaines d'activité, dans trois dimensions : écologie,

social et gouvernance d'entreprise. Cette perception globale de la durabilité compte beaucoup pour la BAS et doit être maintenue, même avec des objectifs climatiques ambitieux. Dans le cadre de la nouvelle stratégie de durabilité, des discussions portent actuellement sur la question de savoir s'il faudra pondérer encore plus fortement l'impact climatique à l'avenir (voir chapitre 1 «Perspectives et rétrospective», p. 7).

<sup>10</sup> Pour son analyse, ISS ESG utilise les scénarios climatiques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Les données sont régulièrement mises à jour sur la base du World Energy Outlook (WEO): [iea.org/reports/world-energy-outlook-2022](https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2022). Dans ce cadre, les budgets carbone ne doivent pas être dépassés, afin d'atteindre l'objectif climatique zéro émission nette d'ici 2050. En cas de dépassement de budget, il convient de les réduire pour les années qui suivent, en vue de respecter les objectifs climatiques d'ici l'échéance. Cette hypothèque héritée des années écoulées entraîne une détérioration de la compatibilité des portefeuilles d'investissement avec le seuil de 1,5 degré, même sans changement dans ces derniers. Les budgets sont à réduire jusqu'à atteindre des émissions de CO<sub>2</sub> inférieures à la courbe linéaire vers la trajectoire de réduction pour l'objectif 1,5 degré. Cela aboutit à des trajectoires de réduction de plus en plus exigeantes, au fur et à mesure du dépassement des budgets.

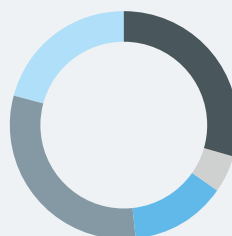
## L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

### IMPACT CLIMATIQUE DES OPÉRATIONS DE PLACEMENT

#### Qualité des données selon le PCAF

Avec son rapport sur l'exercice 2022, la BAS indique pour la première fois la qualité des données pour les dépôts de titres analysés selon la gradation du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Cette dernière répartit la base de données en cinq niveaux de qualité, de la note 1 à la note 5, 1 désignant la meilleure précision et 5 la moins bonne. Des informations plus détaillées sur les niveaux de qualité se trouvent dans le chapitre Méthodologie en p. 55. Les dépôts de la clientèle analysés obtiennent une note moyenne de 3,1. Quelque 52 pour cent des données se maintiennent dans les niveaux de qualité 4 et 5, clairement insuffisants et dont on peut tirer seulement des conclusions peu fiables. Les 48 pour cent restants se situent déjà dans les niveaux de qualité 1 à 3, d'une plus grande précision et dont la valeur informative est bien supérieure.

#### Qualité des données des dépôts clientèle de la BAS 2022



Moyenne Score de tous les titres analysés: 3.1

● Score 1	29,5 %
● Score 2	5,4 %
● Score 3	13,5 %
● Score 4	30,8 %
● Score 5	20,7 %

- Score 1:** Actions BAS ou leurs droits de souscription  
**Score 2:** Titres individuels dont les valeurs scope 1 et 2 avaient plus de poids que celles du scope 3. Explication des valeurs scope, voir p. 51  
**Score 3:** Fonds dans des parcs éoliens  
**Score 4:** Titres individuels dont les valeurs du scope 3 avaient plus de poids que celles du scope 1 et 2, ainsi que la plupart des fonds ISR et certains fonds à impact  
**Score 5:** Tous les titres non analysés par ISS ESG (principalement des fonds à impact et des titres d'entreprises plus petites); éléments manquants des titres analysés.

Pour les titres individuels, l'attribution des niveaux de qualité a été effectuée principalement par ISS ESG. L'attribution des fonds a été faite par la BAS.



## Que fait la BAS pour le climat ?

**1. Des critères d'exclusion** permettent d'éviter des émissions de CO<sub>2</sub> dans un portefeuille : ils écartent les entreprises qui contribuent notablement à accélérer le changement climatique. Il peut s'agir de sociétés d'extraction et de négoce d'énergies fossiles, de constructeurs d'avions, de compagnies aériennes et de croisières ou encore de fabricants de véhicules, machines et chauffages à forte intensité carbone. En outre, la BAS se refuse à investir dans les titres de pays qui ne protègent pas le climat et ne s'engagent pas à respecter les objectifs climatiques internationaux.

**2. Des secteurs d'encouragement** découplant du modèle d'affaires favorisent les énergies renouvelables, la construction écologique, une mobilité respectueuse de l'environnement et les concepts commerciaux porteurs d'avenir. Par exemple, 7,4 pour cent du portefeuille de crédits financent des énergies renouvelables.

**3. Transparence en matière de crédits :** Dans son rapport annuel, la BAS publie le nom de l'ensemble de ses preneuses et preneurs de crédit, de même que le montant et l'utilisation des prêts.

**4. Transparence en matière de placements et financements :** En 2016, la BAS a été la première banque suisse à analyser et présenter l'empreinte carbone de toutes ses opérations de placement, en collaboration avec le South Pole Group. En 2019, la banque a signé le « Climate Change Commitment » de la Global Alliance for Banking on Values (GABV).

Elle s'est ainsi engagée à mesurer et publier l'empreinte carbone de toutes ses activités jusqu'en 2022. Un engagement qu'elle a concrétisé pour la première fois en 2020, et elle a aussi montré l'impact de ses opérations de financement. Le rapport de durabilité fournit en outre des détails sur la méthodologie de mesure et sur la qualité des données. En s'efforçant d'améliorer continuellement cette dernière, la BAS permet de mieux différencier les résultats.

**5. Écologie d'entreprise :** La BAS gère ses activités de manière responsable et veille à ménager les ressources. Plus de 90 pour cent de l'énergie qu'elle utilise est renouvelable. De plus, la banque se préoccupe de l'efficacité énergétique de ses bureaux. Elle compense rétroactivement les émissions de CO<sub>2</sub> inévitables, grâce à un projet de la fondation myclimate, exemplaire sur le plan social et écologique.

**6. «Paris Pledge to quit Coal» :** La BAS est la première banque suisse à avoir signé, en 2015 déjà, l'Accord de Paris sur le climat concernant la sortie du charbon. Elle a ainsi publiquement promis de continuer à renoncer délibérément aux investissements dans le charbon en tant que source d'énergie. L'organisation non gouvernementale Banktrack a lancé cet engagement peu avant la conférence de l'ONU sur le climat de 2015, à Paris. Avec cette campagne, elle vise à inciter les banques à apporter leur contribution afin d'enrayer les changements climatiques.

## L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

### IMPACT CLIMATIQUE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT



L'empreinte carbone calculée pour les financements de la BAS a diminué de 12 pour cent par rapport à 2021.

La compatibilité du portefeuille de crédits calculée avec un objectif inférieur à 2 degrés a augmenté depuis l'an dernier, se hissant de 19 à 38 pour cent.

La qualité des données a continué de s'améliorer par rapport à 2021 pour une partie des financements immobiliers.

Pour la première fois, la BAS présente l'intensité CO<sub>2</sub> de ses opérations de financement.



Les informations disponibles pour nombre de maisons individuelles et immeubles d'habitation, pour des bâtiments à usage mixte ainsi que pour les secteurs de l'industrie, du commerce et des services restent insuffisantes. Les résultats laissent donc une grande incertitude quant aux données.

Comme pour l'ensemble des activités de la BAS, les opérations de financement sont soumises à des critères d'exclusion et s'orientent vers des secteurs d'encouragement.

[17](#) [17.1](#) Pour le secteur immobilier, qui représente le plus gros volume, plusieurs outils permettent à la banque de se concentrer sur des financements à impact socio-écologique positif. D'un côté, elle utilise des outils d'évaluation conçus spécifiquement à cette fin, par exemple le «Rating immobilier BAS®» [18](#) et une analyse du mitage du territoire. Ceux-ci permettent d'examiner chaque projet de construction ou de rénovation sous différents angles de la durabilité, parmi lesquels l'impact sur le climat. D'un autre côté, la BAS propose des conditions préférentielles pour les rénovations et projets de construction écologiquement durables.

Ci-après, la BAS présente l'empreinte et l'intensité carbone ainsi que la compatibilité 1,5 degré de ses financements, sans oublier la qualité des données analysées. L'examen de l'impact climatique du portefeuille de crédits de

la BAS a été effectuée pour la première fois en 2020. Dans les trois rapports établis depuis lors, cette analyse résulte d'une collaboration avec la société de conseil externe MACS Energy & Water GmbH, sur la base de la norme internationalement reconnue du PCAF.

La BAS s'efforce d'améliorer la qualité des données, donc la pertinence des analyses. En ce qui concerne les financements, cela a été fait lors des exercices 2021 et 2022 au moyen d'enquêtes auprès de la clientèle de la BAS et d'autres recherches. Des informations plus détaillées sur la méthodologie sont présentées à partir de la page 54. Un aperçu de la qualité des données ainsi que des informations sur l'enquête menée auprès de la clientèle BAS pour l'analyse de 2022 se trouve en p. 46.

#### Empreinte carbone des financements

Au 31 décembre 2022, les financements de la BAS étaient à l'origine d'environ 10'000 tonnes de CO<sub>2</sub> au total. Le rapport de 2021 faisait état d'un peu plus de 11'000 tonnes. Les émissions

[17](#) [bas.ch/exclude](https://bas.ch/exclude) [17.1](#) [bas.ch/encourager](https://bas.ch/encourager)

[18](#) [bas.ch/rating-immobilier](https://bas.ch/rating-immobilier)

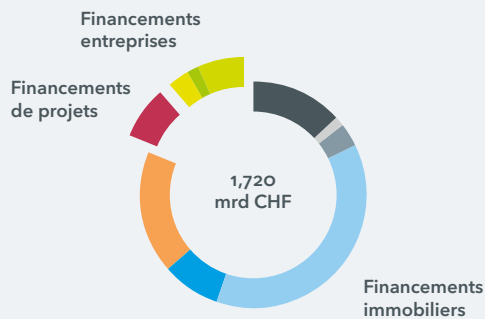


ont donc diminué de presque 12 pour cent. Cette évolution positive tient premièrement à la nette amélioration de la qualité des données, grâce à des enquêtes et recherches. Deuxièmement, on constate parfois une baisse effective des émissions, par exemple après un changement de source d'énergie pour le chauffage.

En 2022, comme l'année précédente, l'ensemble des financements immobiliers

représentait 81 pour cent du volume des crédits de la BAS (1,7 mrd de francs) et 72 pour cent des émissions de CO<sub>2</sub>. Les financements immobiliers BAS à norme écologique élevée (ECONOVA/ECOSANA/Minergie)<sup>11</sup> atteignent quelque 18 pour cent du volume total des crédits et environ 11 pour cent des émissions de CO<sub>2</sub> de tous les financements de la BAS.

### Aperçu des financements de la BAS au 31.12.2022



#### Financements immobiliers 81,3%

● BAS ECONOVA	13,1%
● BAS ECOSANA	1,4%
● Minergie	3,3%
● Immeubles d'habitation	37,6%
● Maisons individuelles	8,3%
● Bâtiments à usage mixte	17,6%

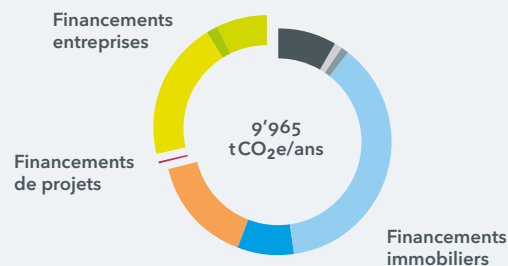
#### Financements de projets

● Énergies renouvelables	7,4%
--------------------------	------

#### Financements entreprises 11,3%

● Agriculture	3,1%
● Commerce et industrie	1,7%
● Services	6,5%

### Empreinte carbone de la BAS au 31.12.2022



#### Financements immobiliers 71,6%

● BAS ECONOVA	8,4%
● BAS ECOSANA	1,1%
● Minergie	1,3%
● Immeubles d'habitation	37,2%
● Maisons individuelles	8,1%
● Bâtiments à usage mixte	15,4%

#### Financements de projets

● Énergies renouvelables	0,2%
--------------------------	------

#### Financements entreprises 29,2%

● Agriculture	19,9%
● Commerce et industrie	1,6%
● Services	7,1%

<sup>11</sup> Les Hypothèques ECONOVA et ECOSANA offrent des conditions préférentielles aux projets de construction ou de rénovation qui satisfont au moins à l'un des trois niveaux de réduction d'intérêt du Rating immobilier® de la BAS. La banque ne propose plus de nouvelles Hypothèques ECOSANA, mais il s'en trouve encore dans son portefeuille, parmi les crédits en cours. Celle-ci est remplacée par l'Hypothèque BAS climat, lancée en automne 2022, et dont le principal avantage est un montant de financement minimal plus bas, dès 50'000 francs.

## L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

### IMPACT CLIMATIQUE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Le secteur de l'agriculture ne constituait en 2022 qu'un peu plus de 3 pour cent du volume des crédits, mais il a pesé pour près de 20 pour cent dans l'empreinte carbone des financements de la BAS.

Avec une part légèrement supérieure à 8 pour cent du portefeuille total, les crédits à l'artisanat et à l'industrie ainsi qu'aux entreprises de services ont généré quasiment 9 pour cent des émissions de CO<sub>2</sub> des financements de la BAS. En 2021, quelque 19 pour cent des émissions de CO<sub>2</sub> provenaient des secteurs de l'artisanat et de l'industrie (2,4 pour cent) ainsi que des services (16,5 pour cent). Cette forte diminution tient à une réévaluation : en 2022, les financements en rapport avec l'immobilier dans ces secteurs ont été calculés comme pour celui de l'immobilier. Ils ont dès lors obtenu de meilleurs résultats en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> que lors des calculs réalisés en 2021 avec des valeurs forfaitaires générales par secteur.

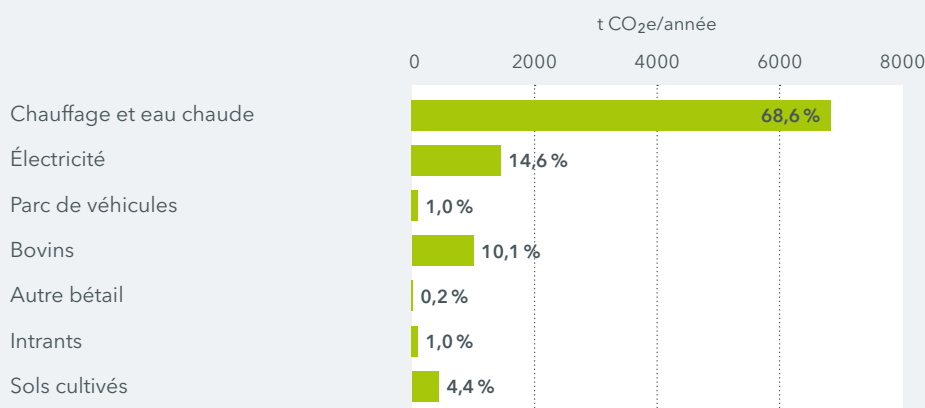
L'analyse montre clairement que c'est dans le secteur immobilier que la BAS dispose du

levier le plus efficace – et de loin – pour abaisser les émissions de CO<sub>2</sub> de ses financements.

Le secteur de l'agriculture est un autre champ d'action important, malgré sa faible part en pour cent du volume de crédits accordés par la BAS. Cela avant tout en raison de sa forte intensité carbone (voir p. 43).

Un regard plus approfondi sur les catégories des principaux émetteurs de CO<sub>2</sub> (voir graphie ci-dessous) révèle que le chauffage des bâtiments et la production d'eau chaude représentent 69 pour cent des émissions découlant des financements de la BAS. En deuxième position viennent avec 16 pour cent les émissions spécifiquement agricoles, sans les bâtiments (bétail, intrants et sols). Détail particulièrement frappant : l'élevage bovin contribue à lui seul à plus de 10 pour cent des émissions totales, alors que la part de l'agriculture n'est que de 3 pour cent du volume des crédits. L'achat d'électricité figure au troisième rang des principales sources d'émissions, avec près de 15 pour cent.

Émissions carbone des financements de la BAS par catégorie d'émetteurs principaux<sup>12</sup>  
au 31.12.2022



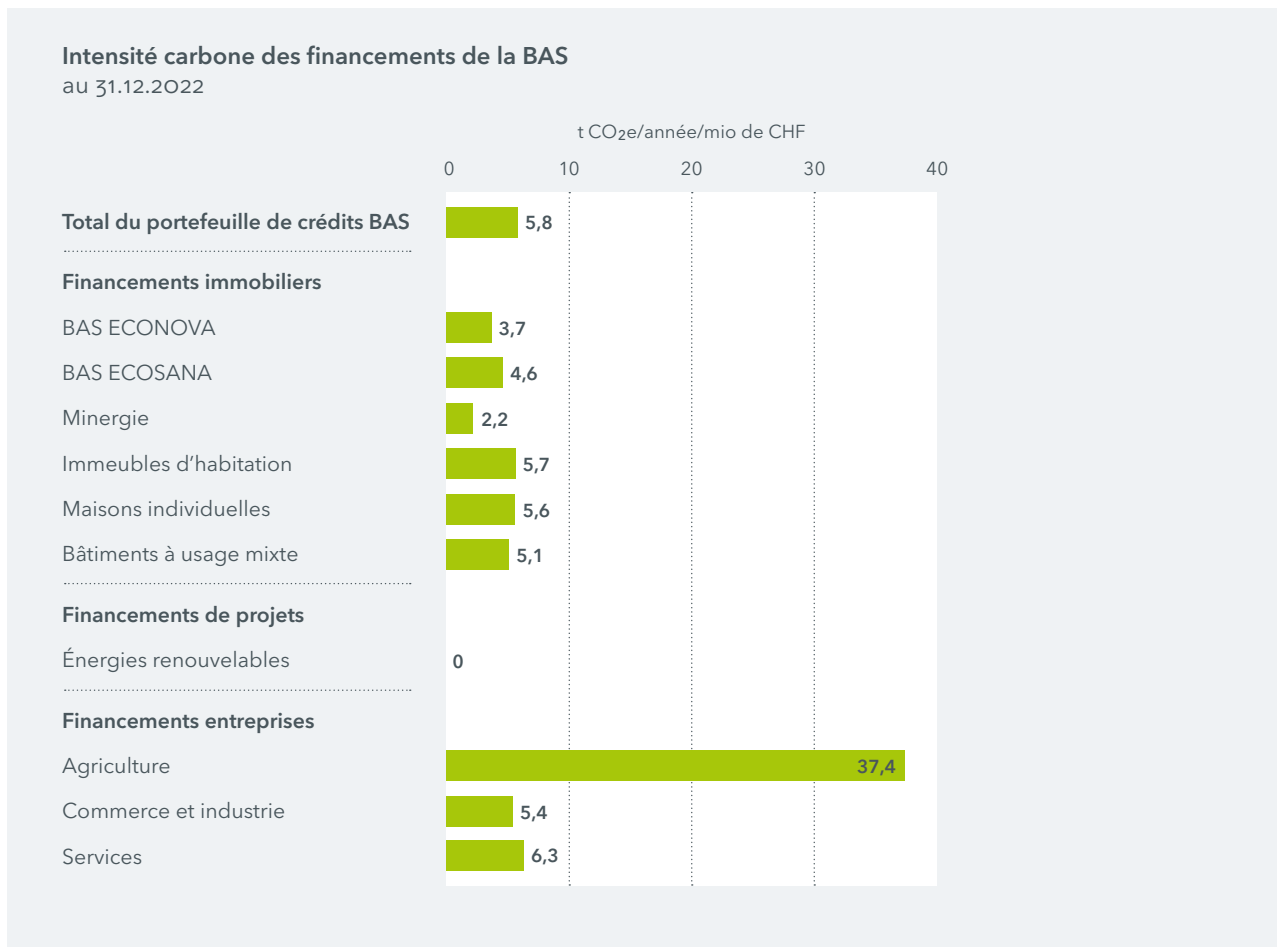
<sup>12</sup> Dans cette analyse détaillée, les catégories d'émissions relatives aux bâtiments – c'est-à-dire le chauffage et l'eau chaude ainsi que l'électricité – peuvent aussi découler des crédits octroyés aux secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de l'artisanat ainsi que des services, si le but du crédit concerne des bâtiments.

### Intensité carbone des financements

Pour la première fois dans ce rapport, la BAS présente, en plus de l’empreinte carbone de ses financements, leur intensité carbone. Cette dernière s’obtient par la mise en relation des émissions absolues de CO<sub>2</sub> avec le volume de crédit correspondant. On voit ainsi combien de tonnes de CO<sub>2</sub> sont émises par million de francs de volume de financement dans le secteur concerné.

L’agriculture se distingue nettement en matière d’intensité carbone. Les financements immobiliers suivent à bonne distance. Les bâtiments particulièrement écologiques (ECONOVA, ECOSANA et Minergie) obtiennent – comme pour les émissions de CO<sub>2</sub> – de bien meilleurs résultats que les bâtiments traditionnels.

L’immobilier traditionnel, le commerce et l’industrie ainsi que les services sont comparativement intensifs en CO<sub>2</sub>. Il convient toutefois de continuer à relativiser la pertinence de ces secteurs, étant donné la faible qualité des données.



## L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

### IMPACT CLIMATIQUE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

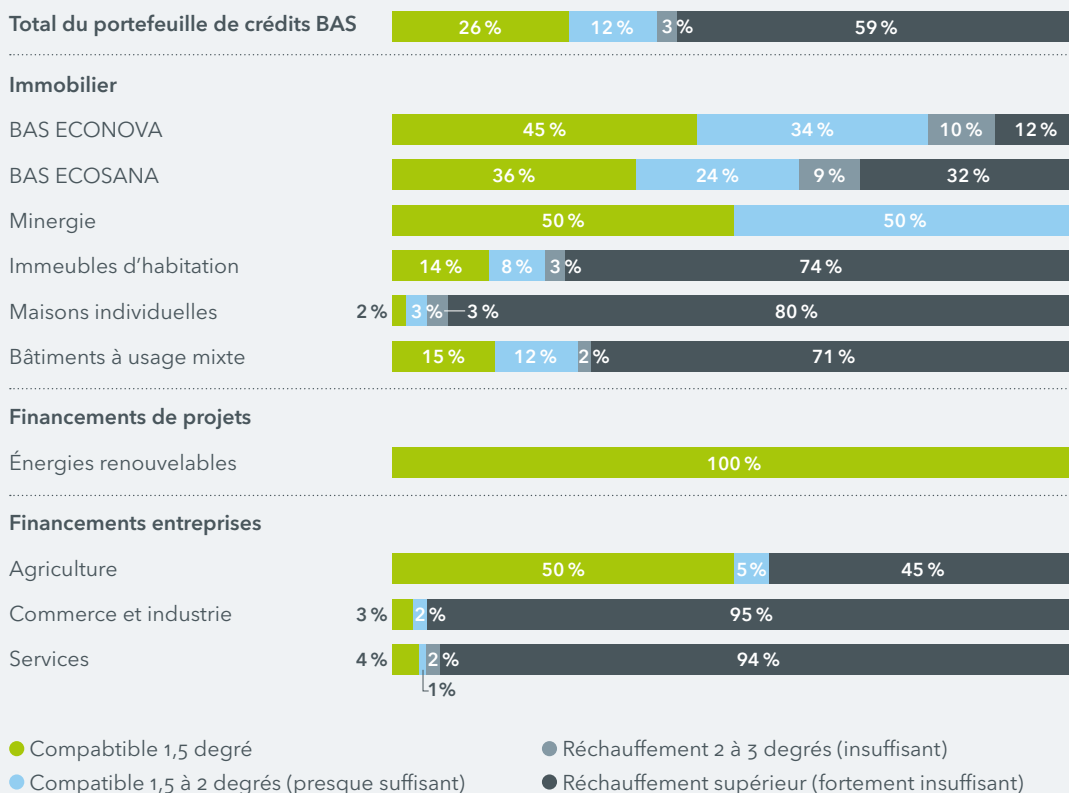
#### Compatibilité 1,5 degré

La BAS est compatible à hauteur de 26 pour cent de ses financements avec un objectif de 1,5 degré d'ici 2050. Douze autres pour cent se trouvent sur une trajectoire de 1,5 à 2 degrés et sont donc « presque suffisants » pour satisfaire aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat de 2015. C'est là une nette amélioration par rapport à 2021, où 19 pour cent du volume de crédit de la BAS étaient considérés comme compatibles avec un objectif <2 degrés.<sup>13</sup>

À 7,4 pour cent, le portefeuille de crédit de la BAS finance des énergies renouvelables, parfaitement compatibles avec l'objectif d'une exploitation zéro émission.

Affichant 50 pour cent de compatibilité avec les objectifs, l'agriculture se retrouve de manière étonnante en bonne place malgré sa forte intensité carbone. Un grand progrès par rapport à 2021. Cette année-là, seuls 15 pour cent des crédits à l'agriculture étaient qualifiés de compatibles avec l'objectif <2 degrés. En 2022, les émissions absolues

Compatibilité du portefeuille de crédits de la BAS avec les objectifs climatiques (chiffres arrondis) au 31.12.2022



<sup>13</sup> Le rapport 2021 ne faisait pas de distinction entre une compatibilité 1,5 degré et une compatibilité 1,5 à 2 degrés : il indiquait une catégorie commune « compatible en dessous de 2 degrés ».



de l'agriculture ont diminué de 6 pour cent en comparaison avec l'année précédente, en raison de la baisse des émissions provenant du chauffage des bâtiments et particulièrement du sol cultivable. Dans le même temps, le volume des crédits a légèrement augmenté, de 3 pour cent. Les deux éléments précités expliquent la réduction moyenne proche de 10 pour cent de l'intensité carbone des crédits à l'agriculture. Comme le critère d'évaluation est demeuré identique, la combinaison de ces deux facteurs mène à une évaluation du portefeuille « agriculture » plus favorable qu'en 2021. Le fait que la BAS finance exclusivement l'agriculture biologique a un effet globalement positif, car celle-ci génère en moyenne moins d'émissions que l'agriculture conventionnelle.

Les financements immobiliers ont le plus d'influence sur la compatibilité des opérations de financement de la BAS avec les objectifs. Cela tient à leur part importante dans le volume total des crédits ainsi que dans l'empreinte carbone des financements de la banque. Par rapport aux autres bâtiments, ceux qui correspondent aux normes ECONOVA, ECOSANA et Minergie, entre autres, sont déjà en bonne voie. La qualité des données de ces financements est de surcroît très élevée, d'où la grande pertinence des résultats dans leurs catégories.

Les maisons individuelles, immeubles d'habitation et bâtiments à usage mixte qui ne répondent pas aux normes ECONOVA, ECOSANA ou Minergie sont, pour la plupart, encore nettement incompatibles avec l'objectif 1,5 degré. Les résultats des secteurs de l'industrie et de l'artisanat ainsi que de celui des services sont aussi très insuffisants. Il y a peu d'informations sur les maisons individuelles et immeubles d'habitation traditionnel-le-s, les

### Nouvelle Hypothèque BAS climat pour les rénovations écologiques

Depuis septembre 2022, la BAS propose une nouvelle Hypothèque climat afin d'encourager la rénovation durable des bâtiments. Elle est destinée aux propriétaires qui veulent assainir énergétiquement leur maison et contribuer ainsi à préserver le climat, par exemple en renforçant l'isolation, en remplaçant les fenêtres ou en installant un chauffage écologique. Pour prétendre à une Hypothèque BAS climat, les travaux prévus doivent atteindre au moins le niveau 1 du Rating immobilier BAS®. Avec cet outil développé par la BAS, la banque évalue les projets de construction en fonction de cinq critères : énergie d'exploitation, écobio-logie, implantation, utilisation et économie. Avec l'Hypothèque BAS climat, la clientèle bénéficie d'une réduction du taux d'intérêt et d'un montant de financement minimal de 50'000 francs, inférieur à celui de la solution précédente « BAS-ECOSANA ».

bâtiments mixtes ainsi que sur l'industrie, l'artisanat et les services. Cette classification laisse donc une grande incertitude. On peut néanmoins partir du principe, surtout pour les maisons individuelles et les immeubles d'habitation, que le bilan d'une compatibilité insuffisante des objectifs est au moins tendanciellement vraie. Pour la BAS et sa clientèle dans ce segment, une telle constatation ouvre un champ d'action important.

## L'IMPACT CLIMATIQUE DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE

### IMPACT CLIMATIQUE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

#### Qualité des données selon le PCAF

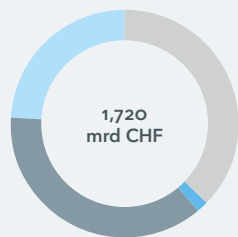
Quand la BAS a publié pour la première fois l'impact climatique de ses financements en 2020, la qualité des données était encore très faible : 92,6 pour cent des données sous-jacentes appartenait alors aux niveaux de qualité (scores) 4 et 5, les plus bas dans la gradation selon les directives du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).<sup>14</sup>

La qualité a pu être améliorée chaque année depuis 2020 : deux enquêtes ont été menées en 2021 et 2022 auprès des 400 preneuses et preneurs de crédit qui, d'après la première évaluation de 2020, émettaient le

plus de CO<sub>2</sub> dans le portefeuille de crédits de la BAS. Ces enquêtes se sont concentrées sur la clientèle du secteur immobilier, notamment les grands maîtres d'ouvrage d'utilité publique, ainsi que sur les autres propriétaires d'immeubles d'habitation. En 2021, l'enquête a aussi pris en compte le secteur de l'agriculture, puisque les crédits y sont souvent destinés à des bâtiments. Le taux de réponse des deux enquêtes couvre près de 25 pour cent des émissions financées en 2022. Ces enquêtes sont pour beaucoup dans le fait que 37 pour cent des données utilisées relèvent désormais du deuxième meilleur niveau de qualité selon le PCAF (score 2).<sup>15</sup>

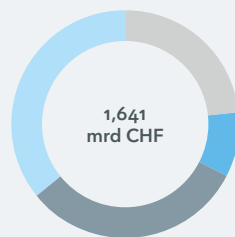
#### Qualité des données de l'empreinte carbone de la BAS

2022



● Score 1	0,0%
● Score 2	37,4%
● Score 3	1,6%
● Score 4	37,1%
● Score 5	24,0%

2021



● Score 1	0,0%
● Score 2	23,4%
● Score 3	9,1%
● Score 4	31,9%
● Score 5	35,6%

**Score 2 :** énergies renouvelables et résultats de l'enquête maîtres d'ouvrage immobiliers et agriculture 2021 und 2022  
**Score 3 :** ECONOVA/ECOSANA/Minergie avec surface de référence énergétique (SRE) et indice de dépense énergétique  
**Score 4 :** immeubles dont la SRE est estimée sur la base du volume en m<sup>3</sup>, de l'indice de dépense énergétique et de l'année de construction  
**Score 5 :** exploitations agricoles n'ayant pas participé à l'enquête et immeubles sans SRE, secteurs secondaire et tertiaire

L'attribution des crédits a été faite par «MACS Energy & Water GmbH».

<sup>14</sup> Niveaux de qualité des données selon le PCAF : les notes varient en fonction de la précision de la collecte des données et se situent entre score 1 (meilleure note) et score 5 (plus mauvaise note). Pour plus d'informations sur les niveaux de qualité, voir p. 55.

<sup>15</sup> Le meilleur niveau de qualité (score 1) requiert une vérification externe des émissions déclarées, ce qui est irréaliste, compte tenu de la structure de la clientèle de la BAS dans le secteur Financement (souvent de petites entreprises actives à l'échelon local).





## Conclusion sur l'impact climatique de la BAS

L'impact de l'exploitation de la BAS sur le climat a légèrement augmenté. Cela repose principalement sur l'augmentation de la mobilité du personnel après la pandémie de coronavirus. Globalement, les émissions de l'exploitation ne contribuent que très peu à l'empreinte carbone totale de la banque (inférieure à 1 pour cent). L'activité de placement pèse le plus lourd dans la balance : son empreinte et son intensité carbone ont plus que doublé par rapport à 2021. La raison principale tient à la classe d'actifs des fonds à impact et ISR ainsi qu'à la qualité parfois mauvaise des données, précisément dans cette classe d'actifs. Le secteur Financement montre une évolution positive en matière d'impact climatique, en raison d'une amélioration de la qualité des données, et partiellement aussi d'une diminution réelle des émissions.

Les leviers les plus efficaces dont dispose la BAS afin d'obtenir un meilleur impact sur le climat sont :

- **pour l'exploitation**, continuer à réduire les déplacements pendulaires et professionnels ainsi que la consommation de papier ;
- **pour les placements**, repenser l'approche des fonds à impact et ISR ;
- **pour les financements**, aider la clientèle à adopter des solutions plus respectueuses du climat dans les secteurs de l'immobilier et de l'agriculture.

## Financements communs avec la Banque Triodos

La Banque Triodos et la BAS ont signé en 2022 un accord visant à financer conjointement des entreprises durables au cours des trois années suivantes. Sont prioritairement concernés les énergies renouvelables, l'immobilier durable, l'agriculture écologique ainsi que des projets dans la santé et l'éducation, en particulier aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne.

Les deux banques souhaitent financer ensemble des projets à impact positif pour un montant total de 200 à 300 millions d'euros. Elles participent à hauteur d'au moins 30 pour cent chacune aux financements, dont le volume va de 10 à 50 millions d'euros au maximum par investissement. La Banque Triodos élabore les financements et agit au nom de la BAS, partie prenante. La dimension internationale de la Banque Triodos s'impose comme un atout majeur dans la recherche de projets porteurs de sens.

La BAS et la Banque Triodos sont membres fondatrices de la Global Alliance for Banking on Values (GABV). Ce réseau international réunit des banques qui financent un développement durable de l'économie et de la société. Le récent partenariat lancé entre la Banque Triodos et la BAS constitue un bon exemple du renforcement de banques orientées vers des valeurs éthiques au sein de la GABV, afin d'augmenter collectivement leur impact positif.

# MÉTHODOLOGIE



La transparence est au cœur des activités et des rapports de la BAS. Le chapitre qui suit montre comment et par qui les résultats sont collectés et analysés, dans les différents secteurs partiels du rapport de durabilité.

Les explications visent en outre à permettre de mieux évaluer la pertinence et la signification des résultats présentés. Enfin, ce chapitre informe sur les changements importants dans la méthodologie.

## MÉTHODOLOGIE

# SUSTAINABLE BANKING SCORECARD

La BAS mesure sa performance de durabilité à l'aide de la Sustainable Banking Scorecard. Cette norme a été élaborée par la Global Alliance for Banking on Values (GABV), réseau international de banques orientées vers des valeurs éthiques, fondé en 2009, entre autres par la BAS. La Scorecard permet à la banque de présenter ses résultats en matière de durabilité avec des indicateurs détaillés. Les trois critères principaux sont l'impact socio-environnemental, l'adéquation avec l'économie réelle et la résilience. L'analyse porte aussi bien sur les opérations au bilan (surtout les crédits) que hors bilan (majoritairement les placements) de la BAS.

### Détermination des indicateurs

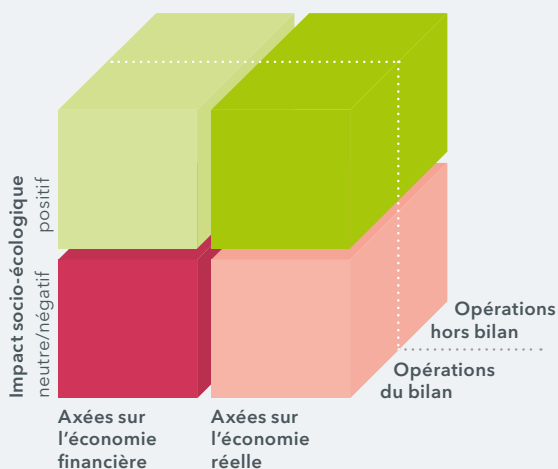
#### Impact socio-écologique

##### Pondération : 40 pour cent

Chaque opération effectuée par la BAS est analysée selon son impact socio-écologique. Les crédits ont un impact positif pour la BAS s'ils sont attribuables à l'un de ses neuf secteurs d'encouragement. <sup>19</sup> Dans le secteur Placement, l'analyse de durabilité de la banque donne, en guise de note, un nombre d'oiseaux compris entre zéro et cinq. Un titre doit obtenir au moins trois oiseaux BAS pour avoir le statut de placement financier ayant un impact socio-écologique positif. Si la notation globale d'un titre n'atteint pas trois oiseaux, il doit être en plus attribuable à un secteur d'encouragement de la BAS.

#### Dimensions d'évaluation de la Scorecard

Une banque est particulièrement durable lorsque ses activités ont un impact socio-écologique positif et sont axées sur l'économie réelle.



#### Adéquation avec l'économie réelle

##### Pondération : 25 pour cent

Un crédit ou un placement financier est en adéquation avec l'économie réelle lorsque les fonds profitent directement à un projet ou à une entreprise et soutiennent ainsi l'économie réelle. Les prêts fiduciaires et les actions ou obligations non cotées appartiennent à cette catégorie. Une activité de vente ou d'achat d'actions ou d'obligations cotées en bourse, ou d'autres produits financiers, est considérée comme une transaction financière. La banque doit donc vérifier si l'instrument financier qu'elle utilise est en lien avec l'économie réelle ou se restreint à la sphère financière.

La perception de l'économie réelle par la BAS diffère quelque peu de celle de la GABV. Contrairement à cette dernière, la BAS voit un effet économique réel dans les produits d'investissement à impact. Pour la GABV, une opération bancaire n'est économiquement

## MÉTHODOLOGIE SUSTAINABLE BANKING SCORECARD

réelle que si l'argent va directement dans une entreprise ou un projet, sans étape intermédiaire, notamment en ce qui concerne les prêts fiduciaires ainsi que les actions et obligations non cotées en bourse.

### Résilience

#### Pondération: 40 pour cent

Quatre indicateurs définissent la capacité de résilience économique :

- *Rendement global du capital en moyenne triennale* (rapport entre bénéfice, y compris création de réserves latentes, et total du bilan) : pour exister sur le long terme, une banque a besoin d'une rentabilité suffisante afin de pouvoir générer par elle-même les fonds propres nécessaires à son développement.
- *Ratio de fonds propres non pondéré* (rapport entre fonds propres et total du bilan) : plus les fonds propres d'une banque sont élevés, mieux elle résistera aux crises.
- *Ratio de couverture des prêts à la clientèle* (rapport entre avoirs de la clientèle et total du bilan) : l'indicateur révèle dans quelle mesure la banque est financée par les avoirs de la clientèle. Une valeur haute signifie que la banque est indépendante du marché financier, ce qui réduit les risques.
- *Part de crédits compromis* (part des crédits compromis ou en souffrance par rapport au total du bilan) : une part trop importante de crédits en souffrance peut remettre en question la survie sur le long terme de la banque.

### Sustainable Banking Scorecard

Indicateur	Valeur cible <sup>i</sup> ou benchmark <sup>ii</sup>	Minimum	Points maximums
	%	%	
<b>Résilience</b>			<b>35</b>
Rendement global du capital (moyenne sur 3 ans)	0,42 <sup>ii</sup>	0	10
Ratio de fonds propres non pondéré	10	5	10
Ratio de couverture des prêts à la clientèle	75	30	10
Part de crédits compromis (l'indicateur doit être aussi bas que possible)	0,99 <sup>ii</sup>	2,5	5
<b>Adéquation avec l'économie réelle</b>			<b>25</b>
Adéquation avec l'économie réelle de l'ensemble du volume d'affaires	75	40	15
Part du bénéfice réalisé avec des activités dans l'économie réelle	80	50	10
<b>Impact socio-écologique</b>			<b>40</b>
Impact socio-écologique de l'ensemble du volume d'affaires	55	10	40
			<b>100</b>

<sup>i</sup> Les valeurs cibles sont fixées par la GABV sur la base de valeurs empiriques.

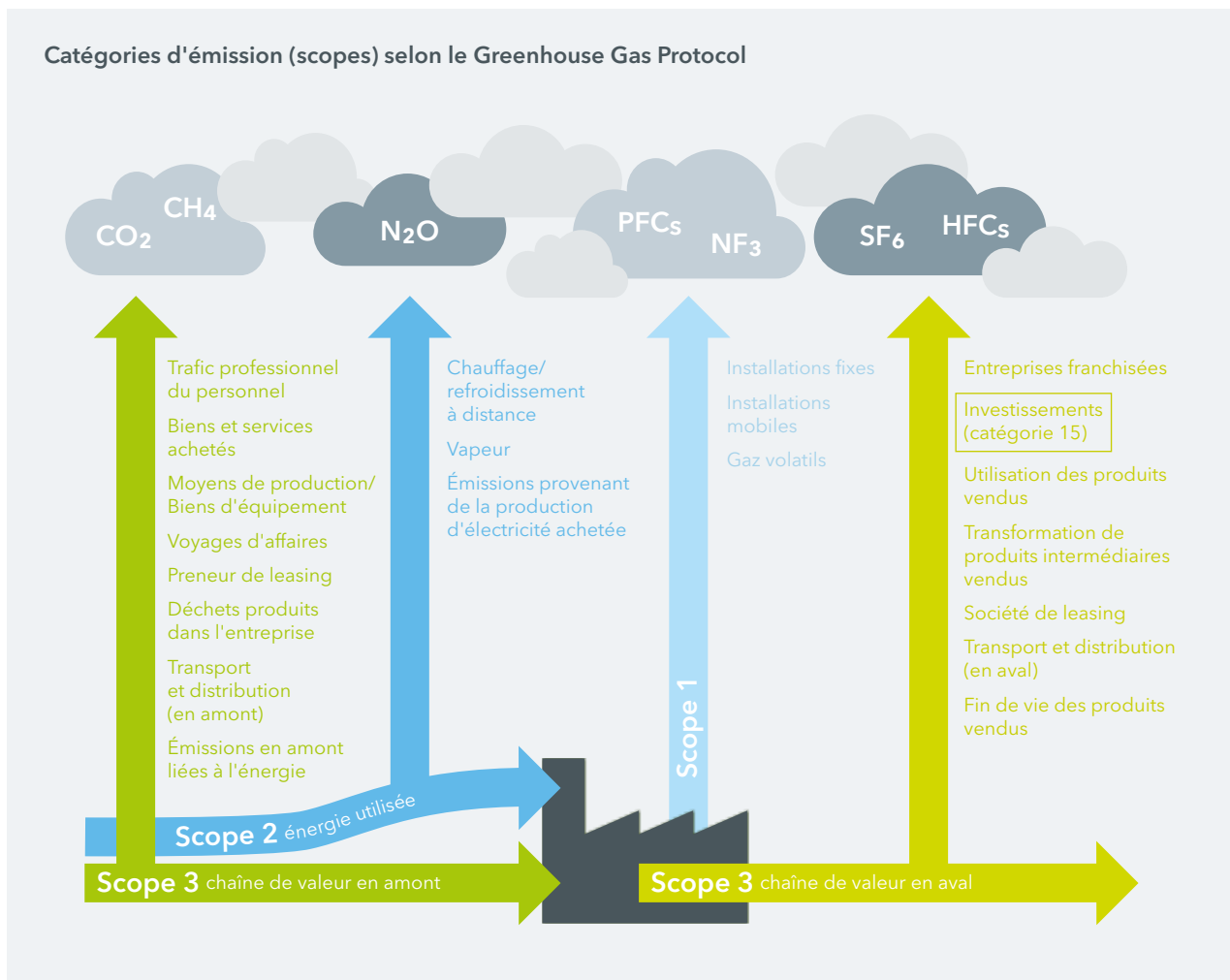
<sup>ii</sup> Benchmark = valeur indicative de comparaison de la branche  
Source : Institut für Finanzdienstleistungen IFZ, étude sur les banques de détail 2022.

## MÉTHODOLOGIE

# IMPACT CLIMATIQUE DE LA BAS

Comment les activités d'un établissement financier influent-elles sur le climat? À quel point une banque contribue-t-elle aux changements climatiques? La norme internationale reconnue Greenhouse Gas Protocol (protocole GHG) distingue trois dimensions (scopes) différentes en ce qui concerne les émissions de CO<sub>2</sub>.<sup>16</sup>

- *Scope 1*: émissions provenant directement de processus d'exploitation, par exemple les propres flottes de véhicules ou le chauffage.
- *Scope 2*: émissions indirectes de CO<sub>2</sub> provenant de l'énergie achetée, par exemple l'électricité, la chaleur ou le carburant.
- *Scope 3*: émissions indirectes de CO<sub>2</sub> le long des autres chaînes de production de valeur, en amont ou en aval.



<sup>16</sup> Pour faciliter la lisibilité, les équivalents CO<sub>2</sub> sont simplement désignés dans le présent rapport par «émissions de CO<sub>2</sub>». Outre le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), les gaz suivants sont considérés comme gaz à effet de serre nuisant au climat au sens du protocole de Kyoto: le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), les hydrofluorocarbures (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>) et, depuis 2015, le trifluorure d'azote (NF<sub>3</sub>). Ces gaz à effet de serre sont comptabilisés en tant qu'équivalents CO<sub>2</sub> et ainsi présentés de manière comparable.

## MÉTHODOLOGIE IMPACT CLIMATIQUE DE LA BAS

Par l'exploitation de leurs sites, les banques sont responsables d'émissions de CO<sub>2</sub> dans les trois scopes, mais la contribution de loin la plus importante tient aux émissions du scope 3 de la catégorie 15 (investissements). Elles incluent notamment les émissions liées aux crédits octroyés.

La neutralité climatique ou zéro net signifie qu'« en fin de compte », c'est-à-dire en net, il n'y a plus aucune émission supplémentaire de CO<sub>2</sub>.

Les émissions de scope 1 et 2 d'un établissement financier sont en principe relativement faibles et peuvent être ramenées au minimum en ménageant les ressources dans l'entreprise. Le solde inévitable est compensable par des contributions financières à des projets de protection du climat. Pour les établissements financiers, le grand défi en vue d'atteindre l'objectif zéro net réside dans les émissions du scope 3.

### Empreinte carbone, intensité carbone et compatibilité 1,5 degré

Le présent rapport recourt à trois différents indicateurs afin de présenter les résultats de l'analyse en matière d'impact climatique :

1. les émissions absolues de CO<sub>2</sub>, également appelées « empreinte carbone »;
2. l'intensité carbone ;
3. la compatibilité 1,5 degré.

Les deux premiers indicateurs sont descriptifs, le troisième est normatif. L'empreinte indique le total des émissions en tonnes de CO<sub>2</sub>. En comparant l'empreinte avec le volume investi (volume de placements ou de crédits), on obtient l'intensité carbone. Celle-ci est habituellement exprimée en

tonnes par million de francs de volume d'investissement. L'objectif global consiste à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> en valeur absolue. Cependant, l'intensité carbone est l'indicateur le plus pertinent pour déterminer la situation de certaines entreprises ou banques, car elle seule permet de comparer l'impact climatique d'acteurs de taille différente. La compatibilité 1,5 degré indique si tel produit ou tel portefeuille de crédit est compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, qui vise à limiter autant que possible le réchauffement climatique à 1,5 degré.

### Mesure de l'impact climatique de l'exploitation de la BAS

Le relevé des émissions de CO<sub>2</sub> de la BAS (voir rapport en p. 25) se fait avec l'outil de la Verein für Umweltmanagement in Banken, Sparkassen und Versicherungen (association allemande pour la gestion de l'environnement dans les banques, caisses d'épargne et assurances, ou VfU). <sup>20</sup> Les indicateurs nécessaires à cette fin sont disponibles facilement pour la consommation directe - par exemple d'eau, d'énergie ou de papier - ou obtenus sur la base de décomptes. En ce qui concerne les trajets pendulaires et professionnels, la BAS mène une enquête auprès de son personnel. Depuis 2021, elle détermine en outre les émissions de CO<sub>2</sub> imputables aux collations de ses collaboratrices et collaborateurs pendant les pauses et qu'elle finance. Depuis 2022, les événements internes et externes de la banque ainsi que les nuitées du personnel dans le cadre de voyages d'affaires sont aussi intégrés dans le calcul.

<sup>20</sup> [vfu.de/vfu-kennzahlen](https://www.vfu.de/vfu-kennzahlen) (en allemand)



## Mesure de l'impact climatique des opérations de placement de la BAS

Pour la mesure de l'impact des opérations de placement sur le climat (voir rapport en p. 28), la BAS travaille avec la société externe ISS ESG. <sup>21</sup> Cette dernière calcule l'empreinte et l'intensité carbone absolues des placements de la BAS selon les directives du Greenhouse Gas Protocol (protocole GHG) et du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).



### Refonte de l'analyse de durabilité pour le secteur Placement

En 2022, la BAS a entièrement révisé son analyse de durabilité pour les entreprises, banques, fonds et titres d'États. Elle a notamment actualisé les plus de deux cents critères d'évaluation en matière d'écologie, de société et de gouvernance d'entreprise. Cette révision s'est accompagnée d'une mise à jour de l'outil d'analyse ainsi que de l'évaluation des fournisseurs de données externes et – dans certains cas – d'une nouvelle sélection de ces derniers.

Depuis fin 2022, le secteur Placement recourt au nouvel outil d'analyse : la méthodologie révisée permet d'évaluer tous les titres déjà inclus dans l'univers de placement de la BAS ainsi que les nouveaux venus.

Elle les compare à un indice MSCI sur mesure. Celui-ci se compose à parts égales d'un indice d'actions et d'un indice d'obligations. L'indice d'actions est l'iShares MSCI ACWI UCITS ETF, un indice composé de sociétés anonymes à moyenne et grande capitalisation de 23 marchés développés et 24 marchés émergents. Pour les obligations, la BAS compare avec un indice d'obligations globales investment grade (correspondant à l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond).

L'intensité carbone ne montre pas les évolutions à venir des titres de l'univers de placement. Par exemple, il est impossible de savoir si les entreprises se sont engagées à atteindre des objectifs de protection climatique et dans quelle mesure leur trajectoire est compatible avec l'Accord de Paris sur le climat.

Voilà pourquoi la compatibilité 1,5 degré du fonds de placement maison de la BAS («ABS Living Value – Balanced Fund») se calcule sur la base des scénarios de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Pour cela, la BAS utilise le point de données «dépassement du budget ISS ESG 1,5°». Celui-ci repose sur le «Sustainable Development Scenario (SDS)» de l'AIE, qui estime à 66 pour cent la probabilité de voir augmenter la température mondiale moyenne à moins de 1,8 degré. ISS ESG calcule, pour chaque année jusqu'en 2050, les prévisions d'émissions totales pondérées des titres du fonds. Ensuite, elle les compare aux émissions annuelles pondérées et maximales disponibles d'après le scénario SDS. Si les émissions moyennes pondérées d'une année excèdent ce budget de CO<sub>2</sub> pondéré, l'année est alors indexée comme le moment où les entreprises incluses

<sup>21</sup> [issgovernance.com/esg](https://issgovernance.com/esg) (en anglais)

## MÉTHODOLOGIE IMPACT CLIMATIQUE DE LA BAS

dans le fonds vont au-delà du budget de 2 degrés selon l'Accord de Paris sur le climat.

Il convient d'utiliser et d'interpréter l'indicateur avec prudence, car le point de données est hautement modélisé et dépend dès lors de différentes hypothèses. En outre, l'intensité carbone n'est pas forcément liée à la trajectoire budgétaire à 2 degrés. Un fonds peut ainsi afficher une intensité carbone moyenne très basse sans respecter pour autant le budget de 2 degrés, si les entreprises appartiennent à un secteur au budget CO<sub>2</sub> relativement faible, par exemple celui des technologies propres.

### Mesure de l'impact climatique des financements de la BAS

La BAS collabore avec la société de conseil externe « MACS. Energy & Water GmbH » pour mesurer l'impact climatique de ses opérations de financement. <sup>22</sup> Comme avec les placements, l'empreinte carbone des financements se mesure selon les directives du Greenhouse Gas Protocol (protocole GHG) et du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF).

Les financements de la BAS sont répartis dans l'une des quatre catégories suivantes du PCAF :

- Immobilier commercial
- Hypothèques
- Financement de projets
- Prêts aux entreprises

Les crédits à l'agriculture peuvent, en fonction de l'objectif de financement, tomber dans la catégorie des hypothèques (pour le financement de bâtiments), des financements de projets (pour le financement d'énergies

renouvelables) ou des crédits aux entreprises (pour les crédits à des exploitations agricoles). Le calcul se fait selon cette classification spécifique, mais le rapport les présente toujours comme des crédits à l'agriculture.

Afin de calculer les émissions absolues de CO<sub>2</sub> des différents financements, MACS s'appuie autant que possible sur des données primaires issues d'enquêtes menées par la BAS en 2021 et 2022, auprès des 400 preneuses et preneurs de crédit à la plus forte empreinte carbone, selon la première analyse de l'impact climatique des crédits BAS (2020). Quand ces données primaires font défaut, MACS utilise des valeurs moyennes propres au secteur et adaptées à la région. Il peut s'agir de facteurs d'émission pour des sources d'énergie spécifiques dans différentes régions de Suisse.

MACS calcule en outre la compatibilité 1,5 degré des financements de la BAS. En ce qui concerne les financements immobiliers, la limite supérieure des émissions de CO<sub>2</sub> est définie selon le Carbon Risk Real Estate Monitor (CREEM). Les émissions maximales déterminées par le Carbon Action Tracker (CAT) pour la Suisse servent à d'autres scénarios climatiques.

Pour les secteurs secondaire et tertiaire, l'attribution des émissions maximales de CO<sub>2</sub> est similaire à celle des financements immobiliers. L'approche repose sur l'hypothèse que la majorité des émissions de ces secteurs est également liée à l'immobilier.

Pour les crédits à l'agriculture, on compare l'intensité carbone (tonnes de CO<sub>2</sub> par million de francs) à des valeurs de référence pour l'ensemble de l'agriculture en Suisse.

## Qualité des données selon le PCAF

La BAS indique la qualité de la base de données selon le PCAF pour les financements et, pour la première fois en 2022, aussi pour les placements (voir en p. 38 et 46). Le PCAF répartit la base de données en cinq niveaux de qualité, du score 1 au score 5, 1 étant le plus précis et 5 le moins précis.

La BAS cherche à améliorer la qualité des données d'un rapport à l'autre. Pour ce qui est de sa propre exploitation, la qualité des données est élevée, car elles reposent sur des mesures proches de l'exactitude ou sur la collecte de données primaires (enquêtes).

Pour les opérations de placement, la qualité des données dépend fortement des progrès réalisés par les entreprises en matière de rapport. Des informations insuffisantes aboutissent à des valeurs forfaitaires très générales pour un secteur ou un pays donné (scores 3 et 4).

Dans le secteur Financement, la difficulté consiste à réduire autant que possible, pour la clientèle de la BAS, les contraintes liées à la transmission des données primaires à la banque. Les données de score 1 qui nécessitent un contrôle externe sont quasiment impossibles à obtenir, vu la structure de la clientèle de la BAS (tendanciellement composée de petites entreprises régionales).

De manière générale, la banque aimerait atteindre une qualité de données correspondant au moins au score 3, non seulement pour les processus d'exploitation, mais aussi pour les placements et les crédits.

### Score de qualité des données selon le PCAF

Score

1	Données d'émissions de CO <sub>2</sub> examinées ou données réelles d'énergie primaire.
2	Données d'émissions de CO <sub>2</sub> non examinées ou autres données primaires.
3	Données moyennées du même domaine d'activité ou spécifiques au secteur.
4	Données indirectes basées sur une région ou un pays.
5	Données estimées avec très peu de soutien.

# INDICATEURS CLÉS

## Résultats Sustainable Banking Scorecard

Aperçu des indicateurs clés	Valeur cible ou benchmark	Minimum	Maximum de points possible	Résultat BAS 2022	Variation p. r. à 2021	Résultat BAS 2020	Points BAS 2022	Variation p. r. à 2021	Points BAS 2021
	%	%		%		%			
<b>Résilience</b>			<b>35</b>				<b>28</b>		<b>28</b>
Rendement global du capital (moyenne sur 3 ans) <sup>1</sup>	0,42	0	10	0,15	0	0,15	3	0	3
Ratio de fonds propres non pondéré	10	5	10	12,5	0,7	11,8	10	0	10
Ratio de couverture des prêts à la clientèle	75	30	10	87,1	-0,8	87,9	10	0	10
Part de crédits compromis <sup>1</sup>	0,99	2,5	5	0,57	0,12	0,45	5	0	5
<b>Adéquation avec l'économie réelle</b>			<b>25</b>				<b>18</b>		<b>17</b>
Volume d'affaires dédié à l'économie réelle	75	40	15	67,3	1,4	65,9	11	0	11
Bénéfice résultant d'activités dans l'économie réelle	80	50	10	73,2	2,5	70,7	7	1	6
<b>Impact socio-écologique</b>			<b>40</b>				<b>40</b>		<b>40</b>
Impact socio-écologique du volume d'affaires total	55	10	40	69,9	0,7	69,2	40	0	40
<b>Total points Scorecard</b>			<b>100</b>				<b>86</b>		<b>85</b>

### Légende

<sup>1</sup> Benchmarks selon IFZ Retail Banking-Studie 2022

## Résultats Sustainable Banking Scorecard (suite)

Évaluation du volume d'affaires total	Volume total 2022	Part avec un impact socio-écologique positif			Part dédiée à l'économie réelle		
	en CHF	%	%	%	%	%	%
		2022	2021	2020	2022	2021	2020
<b>Opérations au bilan</b>							
Créances sur la clientèle et créances hypothécaires	1'668'436'826	85	85	86	100	100	100
Immobilisations corporelles	10'820'030	100	49	49	84	93	91
Immobilisations financières	157'509'697	69	55	65	6	4	1
Participations	14'479'731	38	100	100	100	100	100
Liquidités, créances sur les banques	461'531'387	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation, autres actifs	9'917'145	0	0	0	0	0	0
<b>Total des opérations au bilan</b>	<b>2'322'694'817</b>	<b>66</b>	<b>63</b>	<b>65</b>	<b>73</b>	<b>72</b>	<b>73</b>
<b>Opérations hors bilan</b>							
Placements dans les dépôts clientèle	993'063'772	76	80	78	57	50	51
Garanties, engagements conditionnels	123'806'249	72	82	77	84	96	100
Investissements du Fonds d'innovation (sans les liquidités)	2'475'222	100	100	100	100	100	100
Prêts fiduciaires	4'757'587	100	100	100	100	100	100
Volume des contrats des opérations sur dérivés	158'129'929	77	100	100	31	63	35
<b>Total des opérations hors bilan</b>	<b>1'282'232'758</b>	<b>76</b>	<b>82</b>	<b>81</b>	<b>56</b>	<b>55</b>	<b>55</b>
<b>Volume d'affaires total (activités principales)</b>	<b>3'604'927'575</b>	<b>70</b>	<b>69</b>	<b>71</b>	<b>67</b>	<b>66</b>	<b>67</b>

## INDICATEURS CLÉS

### Gouvernance d'entreprise

Indicateurs sociaux & de gouvernance	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
<b>Emploi</b>			
Nombre de collaborateurs-trices (sans les apprenti-e-s)	154	149	122
Femmes	79	79	69
Proportion de femmes aux postes dirigeants <sup>1</sup>	32,3%	39,4%	38%
Personnes restreintes dans leur capacité de travail	1	1	1
Nombre d'apprenti-e-s	3	3	3
Nombre de collaborateurs-trices en postes à plein temps <sup>2</sup>	127,5	122,9	102,9
Pourcentage temps partiel (< 90%)	49,4%	54,4%	57%
Femmes	60,5%	63,0%	66,7%
Hommes	39,5%	37,0%	33,3%
Taux de rotation	7,8%	2,7%	11,3%
Années d'ancienneté (moyenne)	5,7	6,1	7,1
Âge moyen des collaborateurs-trices	43,8	43,9	44,3
Jours de formation continue <sup>3</sup> par personne en postes à plein temps	2,7	4,6	1,7
Heures de formation en éthique et durabilité, par personne en postes à plein temps	0,2	0,1	0,2
Jours de maladie par personne en postes à plein temps	10,2	9,9	6,8
<b>Gouvernance</b>			
Nombre de membres du conseil d'administration	9	9	10
Femmes	5	5	6
Nombre de membres de la direction	4	5	5
Femmes	2	3	3
Indemnisation conseil d'administration en CHF <sup>4</sup>	291'648	276'542	259'882
Total salaires direction	737'053	822'019	865'063
Salaire brut le plus bas	4'050	4'546	4'518
Salaire brut le plus élevé	14'821	14'602	14'529
Rapport salaire le plus bas au salaire le plus élevé <sup>5</sup>	1:3,7	1:3,2	1:3,2
Primes collectives payées pour l'exercice par poste à 100% <sup>6</sup>	2'000	2'000	2'000

#### Légende

<sup>1</sup> Membres de la direction, responsables de secteur, de service et de groupe

<sup>2</sup> Y c. apprenti-e-s

<sup>3</sup> Formations internes et externes

<sup>4</sup> Pour les rémunérations individuelles se référer au rapport de gestion 2022, Rapports et comptes, pages 45 à 47

<sup>5</sup> Selon le règlement du personnel, l'écart ne peut dépasser 1:5

<sup>6</sup> En cas de bonne marche des affaires, la direction peut octroyer au personnel une prime d'équipe, dont la répartition est fixée par les collaboratrices et collaborateurs



## Consommation de ressources de l'exploitation BAS

Indicateurs écologie d'entreprise	Unité val.	Qualité des données <sup>1</sup>	2022			2021			2020		
			absolue	par col. 100% <sup>2</sup>	+/- an. préc. par col. 100% <sup>2</sup>	absolue	par col. 100% <sup>2</sup>	+/- an. préc. par col. 100% <sup>2</sup>	absolue	par col. 100% <sup>2</sup>	+/- an. préc. par col. 100% <sup>2</sup>
<b>Énergie : électricité et chauffage<sup>3</sup></b>	<b>Kw/h</b>	<b>4</b>	<b>214'710</b>	<b>1'684</b>	<b>0,3%</b>	<b>206'425</b>	<b>1'680</b>	<b>-17,3%</b>	<b>208'991</b>	<b>2'032</b>	<b>-5,0%</b>
Chauffage à distance Lausanne et Genève	Kw/h	4	20'905			16'364			15'145		
Produit en Suisse	%	4	100			100			100		
Renouvelable	%	4	90			92			79		
Eau	%	4	77,8			77,4			83,8		
Solaire	%	4	17			16,1			9		
Vent	%	4	3,7			4,1			6,4		
Biomasse	%	4	1,6			1,8			0,5		
<b>Déplacements prof.</b>	<b>km</b>	<b>3</b>	<b>120'998</b>	<b>949</b>	<b>139,9%</b>	<b>48'620</b>	<b>396</b>	<b>-48,3%</b>	<b>78'727</b>	<b>765</b>	<b>-71,7%</b>
Transports publics	%	3	93,2			96,8			96		
Voiture	%	2	2			3,2			4		
Avion	%	3	4,8			0			0		
<b>Trafic pendulaire</b>	<b>km</b>	<b>2</b>	<b>888'420</b>	<b>6'968</b>	<b>8,5%</b>	<b>789'576</b>	<b>6'425</b>	<b>94,7%</b>	<b>339'387</b>	<b>3'300</b>	<b>-71,6%</b>
Transports publics	%	2	82,9			88			92,1		
Voiture	%	2	14,6			9,5			6		
À pied/bicyclette	%	2	2,5			2,5			1,8		
<b>Consommation de papier</b>	<b>kg</b>	<b>3</b>	<b>17'595</b>	<b>138</b>	<b>-23,8%</b>	<b>22'271</b>	<b>181</b>	<b>-8,1%</b>	<b>20'273</b>	<b>197</b>	<b>-9,9%</b>
Documents clientèle (imprimerie externe)	%	4	29,4			24,4			24,2		
Imprimés, mailings (« moneta » inclus)	%	4	53			59,4			64,8		
Consommation interne (photocopieuses, imprimantes, blocs-notes, essuie-mains)	%	3	17,6			16,2			11		
Papier recyclé (papier post-consommation)	%	4	99,3			99,4			95,9		
Papier de fibres vierges (ECF + TCF)	%	4	0,7			0,6			4		
<b>Consommation d'eau</b>	<b>lt</b>	<b>4</b>	<b>834'233</b>	<b>6'543</b>	<b>40,4%</b>	<b>572'837</b>	<b>4'661</b>	<b>-7,4%</b>	<b>517'895</b>	<b>5'035</b>	<b>0,2%</b>
Eau de pluie	%	4	5,8			12,2			7,7		
Eau potable	%	4	94,2			87,8			92,3		
<b>Déchets</b>	<b>kg</b>	<b>3</b>	<b>257'805</b>	<b>90</b>	<b>37,4%</b>	<b>8'051</b>	<b>66</b>	<b>-9,7%</b>	<b>7'150</b>	<b>73</b>	<b>-36,5%</b>
Recyclage (papier, carton, appareils électriques, PET, compost)	%	3	81,6			81,1			83,2		
Élimination déchets/Incinération	%	3	18,4			18,9			16,8		
<b>Restauration pour le personnel</b>	<b>kg &amp; l</b>	<b>4</b>	<b>4'927</b>	<b>39</b>	<b>-6%</b>	<b>5'068</b>	<b>41</b>	<b>p. d.</b>			
<b>Nuitées et événements<sup>4</sup></b>	<b>n</b>	<b>3</b>	<b>1'701</b>	<b>13,3</b>	<b>p. d.</b>						

### Légende

<sup>1</sup> 4 = Mesures exactes

3 = Mesures partiellement exactes (p. ex. compteurs)

2 = Calculations/estimations exactes

1 = Estimations sommaires

<sup>2</sup> Nombre de personnes en postes à plein temps en moyenne annuelle

<sup>3</sup> En 2021 et 2022 sans le centre de calcul (Swisscom compense en amont), mais en incluant les valeurs découlant du télétravail

<sup>4</sup> 2022 : calculé pour la première fois et donc sans valeur de comparaison avec l'année précédente

## INDICATEURS CLÉS

### Impact climatique de l'exploitation BAS

Indicateurs bilan gaz à effet de serre	Unité val.	Qualité des données <sup>1</sup>	2022			2021			2020		
			absolue	par col. 100% <sup>2</sup>	+/- an. préc. par col. 100% <sup>2</sup>	absolue	par col. 100% <sup>2</sup>	+/- an. préc. par col. 100% <sup>2</sup>	absolue	par col. 100% <sup>2</sup>	+/- an. préc. par col. 100% <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>t CO<sub>2</sub>e</b>	<b>3</b>	<b>126</b>	<b>987</b>	<b>7,7</b>	<b>112,6</b>	<b>917</b>	<b>43,5%</b>	<b>65,7</b>	<b>639</b>	<b>-48,5%</b>
Électricité et chauffage <sup>3</sup>	%	4	4,6	45,5	1,3	4,9	44,9		6,2		
Déplacements professionnels	%	3	6,4	63,5	147,3	2,8	25,7		7,6		
Trafic pendulaire	%	2	67,1	664,3	2,5	70,7	648,3		38,5		
Consommation de papier	%	3	10,9	107,5	-23,4	15,3	140,3		46		
Consommation d'eau	%	4	0,1	1,2	30,9	0,1	0,9		0,5		
Déchets	%	3	0,9	8,6	34	0,7	6,4		1,2		
Restauration pour le personnel	%	3	5,2	51,6	2,4	5,5	50,4				
Nuitées et événements <sup>4</sup>	%	3	4,5	44,9	p.d.						

#### Commentaire

À l'exception de la restauration du personnel, le bilan carbone a été calculé selon les « chiffres clés du VfU » de 2022 (VfU = Verein für Umweltmanagement in Banken, Sparkassen und Versicherungen). Ils ont été publiés pour la première fois en 2003 selon cette systématique et sont mis à jour périodiquement depuis. Les impacts environnementaux sont à chaque fois extrapolés par le VfU à l'ensemble de l'effectif du personnel.

Les principaux indicateurs VfU se conforment aux standards internationaux pour les rapports sur l'environnement et le climat comme :

- le Global Reporting Initiative (GRI) : [globalreporting.org](https://www.globalreporting.org)
- le Greenhouse Gas Protocol : [ghgprotocol.org](https://www.ghgprotocol.org)
- le Carbon Disclosure Project : [cdproject.net](https://www.cdproject.net)

#### Légende

<sup>1</sup> 4 = Mesures exactes

3 = Mesures partiellement exactes (p.ex. compteurs)

2 = Calculations/estimations exactes

1 = Estimations sommaires

<sup>2</sup> Nombre de personnes en postes à plein temps en moyenne annuelle

<sup>3</sup> En 2021 et 2022 sans le centre de calcul (Swisscom compense en amont), mais en incluant les valeurs découlant du télétravail

<sup>4</sup> 2022 : calculé pour la première fois et donc sans valeur de comparaison avec l'année précédente



Banque Alternative Suisse SA  
Rue du Port-Franc 11  
Case postale 161  
1001 Lausanne  
T 021 319 91 00  
contact@bas.ch

bas.ch

Banque Alternative Suisse SA  
Rue de Lyon 77  
Case postale  
1211 Genève 13  
T 022 907 70 00  
geneve@bas.ch

Alternative Bank Schweiz AG  
Amthausquai 21  
Postfach  
4601 Olten  
T 062 206 16 16  
contact@abs.ch

Alternative Bank Schweiz AG  
Kalkbreitestrasse 10  
Postfach  
8036 Zürich  
T 044 279 72 00  
zuerich@abs.ch